

Expérimentations et tensions autour des questions participatives : soutenir une politique publique et/ou soutenir les publics ?

Des acteurs de la solidarité et de la coopération internationale à la recherche d'un commun régional en Bretagne.

Nadine Souchard (CCB) et Eleonora Banovich (Trame)¹

Un accord cadre pour expérimenter et rénover la participation de la société civile dans une politique publique

Ce texte se propose de restituer une expérimentation singulière impulsée par la Région Bretagne pendant 2 ans (de janvier 2016 à janvier 2018). Constatant les limites mobilisatrices contemporaines d'une plateforme initiée par la Région Bretagne dans les années 2000, ABCIS (Acteurs Bretons de la Coopération Internationale et de la Solidarité), cette dernière a souhaité, tout à la fois, affiner son diagnostic mais également impulser une nouvelle dynamique avec une double orientation possible : renforcer la plateforme existante ou orienter la participation suivant une nouvelle modalité organisationnelle. Soulignons que cette réflexion avait également pour toile de fond une incitation politique et financière du ministère des affaires étrangères à consolider des plateformes multi acteurs².

Composant avec ce contexte, la Région Bretagne a proposé une réflexion ouverte en lançant un appel d'offre avec un accord cadre qui présentait l'avantage de possibles ouvertures et réajustements dans le déroulement de la démarche. Soulignons également que cette orientation s'inscrit plus largement dans une volonté affichée de la Région Bretagne de mettre en réflexion de façon transversale dans ses services les questions de participation citoyenne dans les politiques publiques. Un chargé de mission a d'ailleurs été recruté afin d'animer cette réflexion. Le choix du Collège Coopératif en Bretagne, invité à concourir car fortement identifié pour ses travaux et ses pratiques d'accompagnement dans ce champ ouvert, quoi que parfois nébuleux, de la participation, a été fait sur la nature de sa proposition (elle interrogeait les conditions d'une participation en acte et proposait un processus d'animation pour faire émerger des communs), au motif de sa double inscription associative et universitaire et également du fait de premières reconnaissances acquises au sein de Région Bretagne : dans les domaines de la qualité de l'eau³, des innovations sociales⁴ et des laboratoires de recherche-action ouverts sur la cité⁵.

1 Nadine Souchard est sociologue, responsable de formation et animatrice de recherche-action au CCB, chercheuse associée à l'UMR ESO 6590 ; Eléonora Banovich est géographe, précédemment responsable de formation et d'accompagnement au CCB, elle est désormais formatrice indépendante à OXALIS Scop.

2 Cf. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/informations-complementaires/liens-utiles/article/reseaux-regionaux-multi-acteurs>.

3 Cf. rapport pour le GIS sur la gestion intégrée de l'eau de N. Souchard et E. Banovich (2013) et l'article d'E. Banovich sur la gouvernance de l'eau (2016).

4 Cf. le rapport de N. Souchard (coord.) sur Les fabriques du social (2013)

5 Cf. le rapport de N. Souchard et Y. Bonny sur la recherche-action dans la cité (2015).

Écrire sur un processus dans lequel nous avons été fortement impliquées n'est pas si simple mais cette commande de la Région nous paraissait doublement stimulante : elle prolongeait pour nous la réflexivité sur cet accompagnement tout en permettant à la Région Bretagne d'en tirer des enseignements notoires sur la complexité des actions publiques conjointes dont relève, de notre point de vue, l'expérience de la plateforme et des Assises en chantier. Cette dernière terminologie mérite quelques clarifications. Elle ouvre précisément sur une possible dynamique mobilisatrice en passant d'une logique de mise sur agenda (la Région organisait effectivement régulièrement des événements appelés Assises de la Solidarité Internationale) à une logique processuelle de co-construction « *Les Assises doivent-elles être simplement pensées comme étant à côté et découlant de groupes de travail de la plateforme ou bien, de façon plus intégrée, comme construisant progressivement par leur format et leurs objets un modèle qui soit garant d'une démocratie participative ?* »⁶.

Une plateforme dite multi-acteurs pour penser la participation ?

La proposition de la région Bretagne s'est donc située centralement en référence à ce qui est nommée comme une « plateforme », constatant une mobilisation très aléatoire des personnes invitées à s'y inscrire, plutôt d'ailleurs sur le mode de la représentation d'intérêts spécifiés. La référence au terme même de plateforme mérite quelques remarques. On ne peut que constater l'essaimage de ce terme, d'abord issu des milieux techniques de l'entreprise, pour qualifier désormais parfois... l'étendue d'un programme politique, la déclinaison d'une politique publique, y compris de l'action sociale, où ce terme fait actuellement florès... Si la plateforme fait référence initialement à des espaces ou des formes physiques, elle renvoie de plus en plus à des espaces dématérialisés. Dans le cas de la région notons que précisément le recours à des modalités numériques est envisagé comme support à la coopération multi-acteurs. Le terme plateforme dans les politiques publiques renvoie aujourd'hui fréquemment à des objectifs multi-partenariaux de coordination, de gestion et de valorisation d'actions. Il peut poser question pour mobiliser certains acteurs de la société civile dans une optique de co-construction : plus particulièrement le champ associatif de la solidarité internationale, souvent composé de petites associations qui peuvent difficilement être considérées comme des « partenaires » pouvant discuter à égalité avec des « porteurs d'intérêts » qui se posent en représentants. La référence au caractère « multi-acteurs » de la plateforme relève de notre point de vue de la même ambivalence. Une rhétorique s'est construite autour de la référence généreuse d'une plateforme multi-acteurs mais qui apparaît relativement essentialisée (son sens n'était plus interrogé) et idéalisée par les acteurs (elle évoque l'idée d'un espace consensuel autour d'un objet, celui de la solidarité et de la coopération, qui relève pourtant d'orientations possiblement divergentes mais qui peinent du coup à s'exprimer dans cet espace). Les interrogations suscitées par le diagnostic partagé et les propositions de construction de communs, à partir de thématiques dégagées des débats avec les acteurs, sont venues par la suite déconstruire l'évidence de cet espace multi-acteurs.

Dès lors que notre mission a consisté à interroger (à travers un diagnostic) et à soutenir la possible implication des acteurs à des espaces de coopération régionaux (à travers des propositions d'accompagnement), beaucoup de questions se sont posées à nous. Pouvait-on réellement concilier une plateforme multi-acteurs avec le souhait affiché par la région d'interroger ce que la participation de la société civile organisée pouvait signifier? Dès lors comment penser et expérimenter une participation en acte ? Nous entendons par là comment

⁶ Extrait de la proposition du CCB à l'appel d'offre de la région Bretagne- octobre 2015.

sortir d'une rhétorique souvent bien pensante mais qui vide de tout repère démocratique la réflexion qu'elle est supposée pourtant incarner ?

Quand accompagner la participation, c'est se mettre en recherche...

Notre positionnement se situe à la croisée de démarches souvent dissociées, praticiennes et réflexives : un espace de pratiques qui nous mobilise autour des arènes complexes, et non sans source d'ambivalence, de la participation par la revendication d'un artisanat de la participation (Carrel, 2013) ; une réflexivité construite par un adossement et des allers retours entre recherche académique (mais aussi au sens plus large de mise en réflexion) et terrain. La participation est une question que nous situons sur un terrain éminemment politique et non pas seulement technique : les modalités imaginées en fonction des contextes et des processus ont pour visée principale de contribuer à restaurer, augmenter... des espaces de débat public avec une recherche d'horizontalisation des positions dans les discussions. D'où l'accent mis centralement sur les processus et la dimension expérientielle des mises à l'épreuve dans nos propositions.

Nous entendons par là que nos recherches in situ⁷ prennent au sérieux ce référentiel de la participation dans ses objectifs les plus politiques à savoir le soutien à une démocratie en acte. Nous avons, en d'autres occasions, pu insister sur la difficile restauration et/ou reconnaissance d'espaces de construction de débats publics en France que nous imputons à deux raisons principales : une reconnaissance très inaboutie des corps intermédiaires pour une société qui s'est construite sur l'hypothèse d'un lien citoyen-Etat ; une hypertrophie des dispositifs dits de participation dans le débat sur la « participation à la française » qui de fait occulte, voire exclue, les autres expressions de la citoyenneté dans le débat public (Souchard, Bonny, 2015) . Ces constats structurent de fait une grille de lecture que nous mettons au travail dans nos propositions. Il s'agit dans nos démarches :

- d'ouvrir les visions de la participation au-delà des dispositifs qui sont le plus souvent supposés les incarner ;
- de mettre en évidence ou soutenir l'émergence de corps intermédiaires mobilisés ;
- d'étayer-renforcer les interfaces entre la vision externe en quelque sorte de la participation et la vision vécue (il y a là de possibles tensions mais qui construisent des espaces possiblement instituants).

Pour le dire autrement, tout en nous situant dans cadre d'une commande, en l'occurrence suffisamment ouverte, nous affirmons nos positionnements et orientations dans le cadre de nos réponses car ils nous paraissent incontournables dans l'étayage des espaces publics en démocratie. Notre positionnement est donc bien indéniablement critique, au sens où nous interrogeons ce qui est souvent essentialisé, mais, en même temps, résolument contributif car nous estimons qu'il y a là des enjeux contemporains assez essentiels.

7 Nous considérons en effet que nos démarches nous mettent tout à la fois en recherche de démarches, de processus, de compréhension... Et parallèlement nous considérons également qu'elles nous situent dans une position de chercheuses impliquées. Mais impliquées dans l'ambition démocratique décrite ci-dessus. C'est en cela que nous évoquons parfois pour décrire nos postures une recherche de « radicalisation de la démocratie », au sens où nous considérons effectivement que la démocratie participative constitue un enjeu assez essentiel pour restaurer les publics (au sens de Dewey, c'est à dire des acteurs mus par ce souci expérientiel de la chose publique dans des expressions les plus ordinaires de la vie ; et il ajouterait qu'il ne doit pas y avoir de rupture entre cette démocratie en acte et la démocratie que nous qualifions à tort de démocratie politique, qui s'incarnerait dans les édiles politiques) .

Soutenir une politique publique en donnant corps aux publics : un enjeu de légitimité démocratique

Prendre au sérieux la participation suppose donc de prendre quelques distances avec les approches technicistes qui traversent les dispositifs institutionnels et qui témoignent d'une forme d'impréparation et d'impensés politiques contemporains majeurs (ces risques ne se situent d'ailleurs pas aujourd'hui exclusivement du côté des institutions). Le terme est de fait relativement piégé aujourd'hui dans nos débats parce qu'il en est venu à traduire une forme d'injonction plus ou moins explicite à venir contribuer à une chose publique largement construite hors des espaces dédiés. C'est cette tension permanente, que M. Bresson (2014) perçoit comme irréductible, parce que la représentation constituerait notre socle politique alors que P. Rosanvallon (2008), y voit lui une irréductibilité des pratiques démocratiques à ce format institutionnel car leurs dynamismes construiront la vitalité même de nos sociétés contemporaines. Pour notre part, nous préférons le terme de mobilisation (Cefaï, 2016) à celui de participation car il présente l'avantage d'être ouvert sur l'idée d'un continuum politique entre des expériences ordinaires et des formes de mobilisation variées vers un positionnement plus affiché dans le débat public. Comment peut-on alors agir des mobilisations en lien avec la vie des institutions ? Peut-on penser des espaces d'interfaces qui soient instituants ?

Comme le souligne Blatrix (2009), « *La prolifération de détours participatifs ne signifie pas un déclin de la régulation sociale fondée sur une logique représentative et encore moins l'avènement d'une citoyenneté universellement active. Pour autant, la démocratie participative n'est pas un simple avatar de la démocratie représentative ; elle tend à complexifier l'action publique locale et à modifier le fonctionnement et les règles du jeu politique. D'où la difficulté à simplement « nommer » et caractériser la démocratie dont nous observons aujourd'hui les transformations* ». L'expression du débat public dans les scènes participatives instituées est fréquemment réduite, nous y reviendrons, à des nouvelles arènes du consentement. Pour autant il y a aujourd'hui une tension intrinsèque dans ce type de démarche qu'il convient de penser : la faiblesse de la participation dans les nouveaux dispositifs est souvent vécue par leurs instigateurs comme une limite des politiques publiques contemporaines. Il en va en effet, quoi qu'on en dise, d'une forme contemporaine de légitimité démocratique comme le rappelle P. Rosanvallon (2008). Pour autant le travail d'accompagnement, en référence à la démocratie participative, ne peut se contenter de renforcer les dispositifs, il doit prendre au sérieux la consolidation des publics afin que dans les arènes dédiées, ces derniers puissent débattre, construire, faire valoir, faire reconnaître, partager des questions, orientations, problèmes ... que l'on peut qualifier de communs. Il s'agit en quelque sorte de donner corps à ces publics. C'est à cette condition nous semble-t-il que les espaces dédiés peuvent être possiblement instituants, c'est à dire qu'une porosité, certes relative, peut se développer du politique. Cela ne signifie pas que tout le champ de la mobilisation de la société civile se situe dans les institutions mais qu'une partie entre en débat et en résonance parce que des intérêts communs se construisent.

Le champ de la solidarité internationale constitue un très bon exemple des contradictions mais aussi des possibles articulations, entre une politique publique régionale construite en relative extériorité aux actions de la société civile (la coopération internationale) et une action publique autonome héritière d'une longue histoire mais à la recherche de soutiens publics dans un contexte marqué par l'internationalisation de conflits et des nouvelles circulations qui battent en brèche les dichotomies qui construisent le champ (du développement à l'altermondialisme). Aussi nous avons tenté d'œuvrer dans ce paysage

complexe en essayant de travailler le soutien à une politique publique qui passait pour nous par un soutien explicite à la construction des communs entre les publics de la SI (c'est à dire l'expression d'une action publique conjointe à l'échelle régionale) afin que la rhétorique participative ne tourne pas à vide ... C'est cette expérience que nous proposons de restituer qui, pour riche et stimulante, n'en est pas pour autant exempte de tensions.

Notre propos s'articulera en 3 temps. Dans une première partie, il nous est apparu essentiel de **contextualiser le débat sur la participation**. Nous avons souhaité donner deux orientations à cet axe de travail. Le premier s'est attelé à une synthèse des débats théoriques de la « participation » qui est devenu un champ de recherche à part entière. C'est à partir de ce socle que nous pouvons aussi consolider notre positionnement et **ouvrir les sens de la participation**. A partir de cette toile de fond, nous avons cherché à spécifier le débat participatif dans le giron de la solidarité et de la coopération internationale. Il nous informe tout à la fois de mobilisations citoyennes préexistantes, il nous questionne sur les enjeux de construction d'une politique publique mobilisatrice et nous renvoie davantage à des enjeux de coopération et de co-production d'une action publique à l'échelle régionale. En fait **la contextualisation** permet de passer par **cette** étape fondamentale de toute démarche d'accompagnement qui est **la problématisation singulière de la participation** avec ces acteurs, ses alliances, ses champs de tension

Dans un second temps, nous revenons largement sur **les orientations de notre pédagogie de l'accompagnement**. Elle revendique de s'inscrire dans un artisanat de la participation qui se donne pour objectif central d'ouvrir les sens de la participation en insistant sur la dimension expérientielle collective et les formes d'apprentissages réciproques qu'elle nourrit. Trois orientations structurent nos propositions : une **pédagogie des émergences** car nos sociétés contemporaines sont marquées par un déficit de récit public et que les soutenir c'est rendre possible des communs ; **des espaces de réflexivité** car c'est en se mettant en recherche ensemble que les acteurs peuvent faire émerger des arènes publiques ; **des espaces dialogiques** qui organisent une symétrisation des positions condition d'une démocratie en acte tout en ne minorant pas les identités d'action et en tentant de donner corps à ces public.

Dans une troisième partie, nous restituons **les différentes étapes de la démarche** afin de les analyser et les contextualiser en insistant sur leur souplesse et ouverture, conditions de la construction d'une arène publique régionale.

1- Problématiser la participation un enjeu important pour sortir des apories du débat public.

L'envahissement sémantique et procédural de la participation complique à l'évidence l'installation d'une discussion argumentée sur ce thème. Par ailleurs, nous ne pouvons que constater la multiplication des attermolements des politiques publiques en la matière qui regrettent de façon récurrente la prétendue faiblesse des implications citoyennes et recourent à des cabinets d'étude spécialisée pour venir les éclairer sur les raisons de ces désaffections ou pour animer ces espaces dédiés. Pour que ce débat ne tourne pas à vide, et que nous ne soyons pas réduits à des mesures quantitatives du succès d'une politique publique à l'aune des effectifs présents, ou à l'exigence d'une présence citoyenne via le tirage au sort, il nous faut revenir dans cette première partie à une problématisation de la participation, c'est à dire à quelles questions nous confrontent les pratiques participatives et comment nous pouvons espérer cheminer ? Nous entendons par là qu'il nous faut, à nouveaux frais, exposer les termes

du débat scientifique autour des enjeux participatifs pour nous autoriser dans un second temps à en renouveler l'approche. La contextualisation de la participation ressort d'un enjeu théorique, méthodologique et éthique important que nous nous proposons ensuite de mettre en discussion avec la construction socio-historique du champ de la solidarité et de la coopération internationale.

1-1 La participation au secours de la démocratie... ou au centre d'une nouvelle gouvernamentalité?

Le développement de dispositifs participatifs est fréquemment analysé à partir des nouvelles promesses, qu'ils porteraient en germe, d'association des citoyens à des décisions les concernant, s'appuyant sur le constat, par ailleurs, d'un certain délitement du lien politique. Comme l'exprimaient A. Mazeaud, M.H. Sa Vilas Boas, G.E.K. Bethomé (2012) en faisant une recension des travaux de recherche sur la participation, ces derniers témoignent d'un certain désenchantement, voire de frustrations comme si les promesses de la démocratie participative avaient déjà vécu. Pour C. Blatrix (2009) et M. Bresson (2007), la référence à la participation a envahi les politiques publiques, voire est entrée dans le champ réglementaire mais, ou pour cette raison précisément, elle court le risque de se dénaturer en dérives bureaucratiques et/ou injonctives comme l'illustre de façon emblématique la politique de la ville (Carrel, 2013). Pire, l'incarnation de la démocratie participative, via ces dispositifs, ferait courir effectivement le risque de se retourner contre ceux qu'elle prétendait associer en regrettant, qui de la faiblesse des implications, qui d'un déficit de citoyenneté... menaceraient la cohésion sociale (Carrel, 2013). Comme le note G. Gourgues, les critiques sociales et politiques sont nombreuses : « *distance aux principes politiques fondateurs, fossé entre gouvernants et gouvernés, disjonction entre droits formels et démocratie réelle, distorsion de la logique de publicité...* » (2013). La participation fait aussi l'objet de critiques ou du moins de réticences du fait de son caractère de plus en plus insaisissable, prenant le risque même d'une dissolution de ses finalités : « *elle serait multi-acteurs, multi-arènes, multi-formes* ». Cette orientation labile et, pour tout dire, consensuelle limiterait ainsi la consolidation d'identités d'action et les revendications des mouvements de la société civile, que la participation était pourtant supposée accueillir, pour mieux les prendre en compte. Le risque que la machine à participer tourne à vide serait bien réel.

La multiplication et la circulation d'une ingénierie participative (au niveau national mais aussi transnational) témoignent de l'envahissement sémantique et procédural de la participation (Mazeaud et alii, 2016). Désormais inscrite dans les registres d'action des pouvoirs publics, travaillant à des nouvelles sources de légitimité, elle s'inscrirait dans les formes institutionnelles de la démocratie, travaillant à son actualisation par le « haut ». Elle constituerait une nouvelle modalité de résolution des questions publiques. Si on peut noter une permanence relative dans la définition des problèmes publics par les pouvoirs publics, « *les dispositifs participatifs consisteraient ainsi en autant de « **concessions procédurales** » accordées par les autorités pour répondre aux contestations qui ne cessent d'émailler la production des politiques publiques depuis les années 70* » (Gourgues et alii, 2013).

Comme le relève également G. Gourgues, la participation fait l'objet aujourd'hui d'une spécialisation dans le domaine de la recherche, disposant de revues, de chercheurs spécialisés, de manifestations ad hoc ... « *L'offre participative* » serait au cœur de ce qu'il appelle la « *gouvernementalisation de la participation* »⁸: c'est à dire « *l'espace d'une*

⁸ Prenant référence sur P. Dardot et C. Laval (2010), Gourgues (2013) indique que « *la gouvernamentalité renvoie à la jonction toujours aléatoire et incertaine entre une « rationalité gouvernementale », prétendant*

redéfinition des modalités de gouvernement, produits de concert par l'ensemble des acteurs qui y prennent part ». Ces approches relativement désenchantées de la participation s'inscrivent dans une tradition critique du dévoilement en sciences sociales, et ici en l'occurrence du dévoilement, de la démocratie participative.

En s'intéressant aux dynamiques socio-politiques, l'approche de P. Lascoumes et le Bourhis (1998) apporte cependant d'autres éclairages. Dans un article visant à déconstruire la notion d'intérêt général qu'incarnerait l'action publique classique, ils en viennent à préciser le champ lexical qui lui est fréquemment associé (intérêt public, bien commun, intérêt national). Ainsi les politiques procédurales, qu'ils distinguent des politiques processuelles⁹, opèrent par la mise en place territoriale d'instruments de connaissance, de délibération et de décisions peu finalisées, et contribueraient de ce fait à faire émerger un « **intérêt général territorialisé** ». Dans le cadre de ces dernières, le sens reste en effet à produire par la délibération collective d'où une attention particulière portée sur les processus qui construisent progressivement « un bien commun localisé assurant la cohérence et la légitimité des décisions ». Pour autant **les politiques processuelles ne sont pas un long fleuve tranquille car elles mobilisent des identités d'action** non réductibles aux positions initiales. Elles s'affrontent et se transforment, organisant un changement relationnel entre des positions. Ces politiques ouvrent sur une pluralité d'interprétations et d'analyses de la participation qui ne peut plus simplement être pensée à partir des institutions, mais qui doit prendre en compte la façon dont les personnes concernées, les publics, font émerger, définissent et pensent aussi les problèmes publics.

Par ailleurs toute une série de travaux souligne en quoi la participation des citoyens en vient à mettre en tension la légitimité électorale des élus et l'expertise des techniciens (Mazeaud, 2013). Aussi la participation viendrait possiblement introduire un trouble dans la distribution du pouvoir local entre élus et techniciens. Dans ces travaux, l'accent est mis sur les processus d'apprentissages réciproques qui permettent progressivement à chacun de trouver sa place dans une dynamique de construction collective de l'intérêt général. Par exemple, « *la mise en prise directe des techniciens avec les habitants, les conduit à faire évoluer leurs pratiques attestant ainsi de la possibilité de dépasser la confrontation entre les légitimités techniques et citoyennes* ». Cependant, l'installation de cette triade citoyens/élus/ techniciens peut s'avérer complexe et être source de tensions. De fait, les professionnels de la participation et/ou les militants de la démocratie locale se sont parfois érigés « *en médiateurs nécessaires des relations élus/techniciens/citoyens* ».

1-2 Ouvrir les sens de la participation, un enjeu pour penser de façon dialogique les contributions de la société civile en démocratie

« Considérée comme une idée, la démocratie n'est pas un principe de la vie sociale parmi d'autres possibles. Elle est l'idée de la communauté elle-même »
(J. Dewey cité par Zask, 2015).

exercer une influence directe ou indirecte sur le comportement des individus, et une « subjectivation » qui conduit les individus à s'associer (consciemment ou non) ou à résister à ces prescriptions comportementales ». C'est en cela que G. Gourgues propose de situer la participation comme un point d'ancrage d'une gouvernabilité contemporaine.

⁹ Comme les auteurs le rappellent, dans les politiques substantielles, les buts et les moyens poursuivis sont définis a priori.

La focale mise sur les dispositifs participatifs dans de nombreux travaux court le risque de réduire l'angle de vision des contributions de la société civile à la chose publique, sorte de trou noir provoqué par le leitmotiv participatif de nos sociétés contemporaines. Il convient donc de bien dissocier dans l'analyse, d'un côté l'offre institutionnelle de participation qui obéit à des objectifs internes et, de l'autre, des espaces de revendication plus ou moins formalisés d'un partage du pouvoir. Aussi, la prise en compte de la critique sociale et militante a fait évoluer récemment les approches théoriques critiques en réintégrant, par exemple, la question du conflit latent ou explicite comme moteur démocratique. C'est le cas des théories féministes, dont Nancy Fraiser est une des représentantes majeures, mais aussi des approches communautaires, comme le Community Organising (Talpin, 2016) récemment importées en France qui posent que « le conflit est au cœur même d'une société libre et ouverte », comme le formule de façon heureuse Alinsky, « *si l'on devait traduire la démocratie en musique, le thème majeur serait « l'harmonie de la dissonance »* » (cité par Gourgues, 2013).

Ouvrir les sens de la participation présuppose une forme de déconstruction et un élargissement notionnel pour envisager de façon plus ouverte les contributions de la société civile. Plusieurs travaux de recherches nous invitent à réfléchir en ce sens. Ils se réfèrent fréquemment à des approches pragmatiques, au plus près des conduites ordinaires. Pour des travaux portés principalement par des chercheurs de sciences politiques, il s'agit d'une transformation paradigmatique et méthodologique importante qui prend en compte désormais des formes d'expression et d'expressivité politiques éloignées de l'étalon institutionnel. Ainsi, le développement de travaux mobilisant une ethnographie de la participation étant plus à même de rendre compte des transformations individuelles et collectives des acteurs de la société civile, les nouvelles réflexions sur « les politisations ordinaires » amènent plusieurs chercheurs à ouvrir de façon stimulante le débat sur le politique et les participations. « *L'ordre politique, aussi spécialisé et clos soit-il, reste toujours poreux à d'autres logiques sociales et son autonomie est donc bien relative et jamais assurée. Surtout il ne peut y avoir du politique a priori ; tout est désormais politisable, sous certaines conditions* » (Buton et alii, 2017). Ces travaux ont pour toile de fond une critique sur le légitimisme de certains travaux en sciences politiques qui ont confiné « *le politique (comme seul espace social spécialisé), ou la compétence politique (comme connaissance scolaire des formes institutionnelles), l'ordinaire par opposition avec le formalisé* » (Buton et alii, 2017). Ces nouvelles orientations proposent un décentrement important de la question de l'engagement et de la citoyenneté, déconnectées d'approches normatives et portent un intérêt assez central « aux arrières scènes participatives » (même si ce dernier terme nous semble toujours ambivalent car il présupposerait une hiérarchie que précisément ces auteurs dénoncent). Ils rejoignent en cela des travaux de sociologie politique pour qui l'enfermement sémantique et conceptuel du registre de l'action publique, trop souvent rabattu sur celui des politiques publiques, gagne à être interrogé (Souhard, Bonny, 2015). **On doit en effet considérer que les acteurs du champ politique institué n'ont pas le monopole de l'émergence des espaces publics et plus largement de l'action publique**, comme l'a fort bien théorisé J. Dewey. Ainsi, « *la politique n'étant plus conceptualisée comme relevant d'un espace constitué a priori et stable (le « politique comme chose ») mais bien selon John Dewey, comme un principe d'enquête et d'exploration du monde (le « politique comme activité»), il est possible d'en trouver désormais l'écho dans « l'expérience ordinaire, dans le flux de la vie de tous les jours des personnes et des collectifs »* » (Buton et alii, 2017).

D. Cefaï (2016) revient longuement sur les apports du pragmatisme dans l'appréhension de la démocratie et des contributions de la société civile qu'il situe comme « *une écologie de*

l'expérience et de l'action publique qui s'est dessinée au fondement d'une démocratie centrée sur la définition et la résolution de problèmes publics (...) en contrepoint des enquêtes menées en science politique sur le changement institutionnel, l'apprentissage... ». S'appuyant largement sur les travaux de J. Dewey, l'article revient sur les moments fondateurs de la construction des publics, des problèmes publics et des arènes publiques : l'existence de situations problématiques qui interrogent, suscite des enquêtes, des expérimentations des personnes concernées ; une dynamique collective qui fait émerger un problème et son public ; une arène publique qui s'organise à partir d'un champ d'expériences partagées. Ainsi le concept d'arène publique « *déplace les termes de la recherche sur l'espace public, la démocratie participative, les mobilisations collectives et les problèmes publics* ».

De fait dans la perspective pragmatique, la démocratie n'est pas seulement considérée comme un système de législation et de gouvernement, d'institutions et de politiques publiques, mais elle est aussi une « *forme de vie individuelle et collective* ». Cette conception de la démocratie nous conduit ainsi à nous interroger sur la façon dont précisément les problèmes publics émergent et « *font leur chemin dans l'expérience publique* » (...). Le pragmatisme propose une conception de la démocratie centrée sur les émergences et les processus qui donnent aux personnes concernées un pouvoir de comprendre et d'agir, « *une arène publique forge de nouvelles capacités* ».

Cette approche nous invite à penser en termes de mobilisation, d'élaboration de communs plutôt qu'en termes restrictifs de réactivité de la société civile à des offres participatives. Elle participe d'une vision renouvelée de l'action publique qui nous semble stimulante pour sortir des discours souvent convenus et désenchantés sur la participation. Aussi **il convient de bien distinguer la notion d'action publique initiée par les pouvoirs publics, l'action publique autonome portée par les acteurs de la société civile et l'action publique conjointe** correspondant à des formes de co-construction entre ces deux catégories d'acteurs. Une dissociation particulièrement bienvenue pour qualifier les diverses formes de l'action publique autour des questions de solidarité et de coopération internationale. **Nous pouvons ainsi considérer que ce qui est en jeu dans le renouvellement des pratiques d'ABCIS, c'est l'hypothèse de l'émergence d'une action publique conjointe dans l'espace régional.**

Pour clore ce premier point, l'enjeu de la contextualisation apparaît comme une vigilance essentielle dans les médiations participatives. Il est en effet important de ne pas considérer que les dispositifs ont une capacité d'auto-engendrement de la démocratie mais que cette discussion doit s'inscrire dans une lecture un peu fine et incarnée des processus en cours. Ainsi il convient de souligner que la circulation d'une notion comme celle de participation ne doit pas pour autant faire l'économie d'une réflexion ouverte sur sa signification profondément démocratique. De ce point de vue, ouvrir la focale au-delà des dispositifs est essentiel afin de s'appuyer sur des objets qui fassent progressivement commun. Le chemin proposé par D. Cefaï (2016), à la suite de J. Dewey, est stimulant. Nous le traduisons dans **le programme d'action** suivant : **identifier la nature des troubles, soutenir l'émergence et la formalisation des problèmes, favoriser la construction des publics, et penser collectivement la nature des arènes...**

1-3 Acteurs de la solidarité internationale et acteurs de la coopération internationale : des publics sans récit commun et une politique publique à distance des mobilisations militantes?

Dans un premier point, nous avons insisté sur l'enjeu d'ouvrir les sens de la participation pour penser des modalités d'accompagnement en cohérence avec une conception ouverte de la démocratie. Mais elle ne prend tout son sens que pénétrée d'une **lecture fine des formes d'action publique** à l'œuvre dans le champ considéré et des engagements qui les ont portés. C'est en cela également que nous insistons sur les enjeux d'une contextualisation de la demande d'accompagnement des publics.

En l'occurrence **la double référence à la solidarité et à la coopération internationale** fréquemment mentionnée dans les propositions participatives de la Région a pu faire débat. Elle pouvait donner à voir une réelle proximité historique entre ces deux champs (du fait d'une circulation d'acteurs et de thèmes entre le militantisme et la représentation politique) qui relèvent néanmoins de logiques et d'identités d'action fondamentalement différentes aujourd'hui, mais minorées dans la référence souvent incantatoire à une démarche multi-acteurs (qui n'a d'ailleurs pas résisté aux propositions de co-construction).

Dans les échanges, la coopération décentralisée est apparue en effet très largement comme un domaine réservé aujourd'hui aux collectivités territoriales et sur lequel les associations ont en général assez peu d'informations et de prises. R. Pasquier (2012) explique d'ailleurs qu'*«en quelques décennies, l'action internationale est passée du registre de l'échange culturel à celui du marketing territorial et de la para-diplomatie»*. La référence à la coopération décentralisée serait de plus en plus plastique et extensive. Trois éléments travailleraient en ce sens depuis une vingtaine d'années : les dynamiques territoriales économiques, l'édification d'un espace européen de l'action publique et, dans la foulée, des lois de décentralisation, un droit à la coopération qui s'est progressivement étoffé. Cette transformation ne se fait pas sans heurt, ni interrogations. Ainsi Boidin et Djeflat (2016) insistent sur l'orientation accrue de la référence au développement économique dans les conceptions de la solidarité, certains parlant désormais explicitement de Coopération Décentralisée Economique (CDE) pour souligner le changement de paradigme : *« l'idée que la coopération décentralisée devrait être axée sur les leviers économiques alors qu'elle a longtemps été appliquée dans les domaines plutôt sociaux, urbains, éducatifs »*. Pour autant persisterait une diversité d'approches et une relative difficulté de dialogue entre le milieu économique et celui de la solidarité, dont certains débats au cours de nos réunions publiques se sont faits l'écho.

Il est vrai qu'en parallèle la solidarité internationale, qui s'est construite d'abord comme une action publique autonome, relève d'une histoire militante longue donnant à voir la pluralité des héritages et des engagements. Elle apparaît d'abord concrètement à travers l'impossibilité à quantifier aujourd'hui le nombre d'associations, collectifs se revendiquant d'actions en matière de solidarité internationale. A l'occasion de nos rencontres, le chiffre de 700 à 900 associations ou assimilées circulait, et, dans un article de Ouest France paru en janvier 2018, le chiffre d'un bon millier d'associations est évoqué¹⁰. De ce point de vue les premiers ateliers proposés sur les quatre territoires bretons, à deux moments différents, ont pu donner à voir cette diversité, l'isolement relatif des associations et leur faible connaissance d'un champ auquel, pour partie, elles paraissent appartenir davantage par défaut que par identification et pleine adhésion. Le terme de nébuleuse, souvent mobilisée pour qualifier la myriade d'associations de solidarité internationale, résume assez bien le déficit cognitif qui prévaut.

¹⁰ « Solidarité avec le Sud : la Bretagne veut faire mieux. Un bon millier d'associations bretonnes œuvre pour le développement des pays du sud. Pour leur permettre de travailler davantage ensemble, le réseau régional se régénère », article de S. Poirier, janvier 2018.

Manifestement ce constat breton est largement partagé puisque les auteurs d'un récent numéro de la revue Mondes en développement (2013/1, n°161, Participations citoyennes à la coopération internationale) font le constat que « *les initiatives mises sur pied par de « simples citoyens » ou des « citoyens ordinaires » ne font que rarement l'objet d'études spécifiques* » (Pirotte, 2013). La qualification du champ varie d'ailleurs en fonction des auteurs et/ ou des cultures nationales : au Canada on préfère parler de « solidarité de proximité », en Belgique on parle de 4^{ème} pilier, en France on utilise principalement la référence aux associations de solidarité internationale même si toutes les actions n'empruntent pas cette forme. G. Pirotte préfère utiliser le terme d'initiatives populaires de solidarité internationale (IPSI) pour les qualifier faisant l'hypothèse que « *les IPSI exprimeraient une façon de faire du développement autrement, qui n'appartienne qu'au peuple, qui lui serait propre, en quelque sorte une culture populaire du développement* ». Certes la référence au terme populaire est ambiguë (il évoque un véritable « Janus idéologique » !) mais elle lui semble pertinente à investir dans le contexte actuel de la solidarité internationale marquée a contrario par l'omniprésence de la référence au professionnalisme, à l'efficacité, à l'expertise, la rationalisation... Il y aurait donc a contrario un enjeu à saisir la spécificité des contributions de la société civile marquées par leur amateurisme, leur distance supposée aux lectures néolibérales. Non pas que la mobilisation citoyenne en faveur de la SI soit un phénomène récent mais c'est précisément sa permanence qui rendrait cette question intéressante. Plusieurs dimensions peuvent être portées à l'analyse : l'importance quantitative des associations mais un positionnement marginalisé aujourd'hui au sein du secteur qui s'est fortement recomposé depuis les années 1980, des critiques récurrentes qui leur sont adressées dont le caractère singulier, souvent isolé, voire ethnocentré de leurs démarches...

Comme dans d'autres champs, les auteurs notent le tournant néolibéral dans les années 1980-90 de l'approche de la solidarité internationale. Plusieurs dimensions importantes : il s'est alors concentré autour d'une attaque très virulente à l'égard du tiers-mondisme (qui devient une catégorie polémique, mais aussi homogénéisante, amalgamant des mouvements et des positionnements pourtant très divers dans le champ). Comme le rappelle M. Szezeponski-Huillery, l'ouvrage de P. Bruckner, *Le sanglot de l'homme blanc*, et le colloque de la Fondation LSF (Liberté Sans Frontière) en 1985 constituent des tournants essentiels dans le dénigrement d'initiatives portées par les citoyens ordinaires mais aussi des intellectuels engagés. Ainsi comme le rappelle ce dernier auteur, pour P. Brucker, « *le tiers-mondisme serait le signe « d'un militantisme expiatoire » et « l'expression d'une haine de soi » de la part d'un petit groupe dont le jargon et le délire ont pu devenir la vérité d'une multitude* ». A contrario les « humanitaires » vont être les gagnants médiatiques et idéologiques de cette polémique. Au nom de l'urgence et de l'aide aux victimes (entre autre suite au conflit cambodgien), ils vont s'appuyer sur « *la construction sociale d'une figure collective honnie, le tiers-mondisme* » qui contraindra d'ailleurs un journal comme le Monde Diplomatique à prendre pour un temps position en sa faveur, pour ensuite lui préférer dans les années 2000 le terme d'altermondialisme. Aussi, selon l'auteur, la référence contemporaine au tiers-mondisme resterait entachée par cette histoire très polémique : « *Étiquette politique née dans la controverse et le reflux idéologique des années 1980, amalgamant dans un même moule des groupes et des individus très éclatés, elle conserve encore une charge polémique négative qui limite ses usages mémoriels et obère sa portée heuristique* ».

Aujourd'hui on peut faire l'hypothèse que le champ reste agité par des positionnements et des postures hétérogènes, mais qui ne font pas nécessairement récits ni mouvements, ce qui en limite possiblement la portée politique, car elle reste inhibée par un prisme néolibéral qui les discrédite a priori. De ce point de vue dans une région

comme la Bretagne qui hérite de différentes mouvances (et pas seulement celles du catholicisme social auquel on se réfère aisément car probablement porteuse d'une vision assez pacifiée des rapports sociaux), il paraîtrait particulièrement intéressant d'interroger des associations structurantes du champ en Bretagne¹¹ sur leurs grilles de lecture contemporaine de la solidarité internationale mais aussi sur leurs usages implicites, explicites de ces grilles dans la diversité de leurs propositions.

Il n'en reste pas moins que pour l'essentiel ces initiatives de la société civile resteraient isolées, insuffisamment alimentées par un espace de réflexivité partagé, ce que reconnaissent d'ailleurs assez volontiers les citoyens mobilisés autour de ce type de projets. Si l'on s'appuie sur la recherche belge de Julie Godin, ce sont avant tout les trajectoires personnelles et la rencontre d'une forme d'altérité (séjours à l'étranger, adoption, rencontres interpersonnelles avec des personnes originaires des pays en développement...) qui ont suscité des mobilisations. Ces ressorts contemporains sont d'ailleurs possiblement en train de se transformer au vu du caractère vieillissant des personnes investies dans ces associations. Des critiques acerbes et récurrentes de l'entre-soi associatif sont fréquemment formulées autour de l'argument suivant : « *ceux qui s'y investissent le font souvent en composant avec leurs propres valeurs, préoccupations et espoirs au risque de nier ce qui fonde la spécificité et l'identité des partenaires* » (Mappa, 1999).

La montée en puissance du discours sur le partenariat dans les IPSI serait une façon pour la société civile de répondre aux critiques qui se développent régulièrement : « *le partenariat (serait) érigé en rempart contre ce qui met en cause, notamment l'inefficacité de l'aide ou le défaut de participation de ses bénéficiaires* ». Ainsi P. De Leener (2013) pointe que les impensés de l'altérité, pourtant fondatrice de la solidarité internationale, produisent fréquemment 5 dysfonctionnements : l'asymétrie, l'instrumentalisation, le piège de la similitude, le déni des conflits et leur évitement systématique, la confusion des résultats (c'est à dire la prévalence de résultats techniques sur des éléments de transformation, de changement...). P. De Leener estime, à contrario, que la conscientisation de l'altérité, c'est à dire le développement d'espaces de réflexivité autour des questions qu'elle draine, est possiblement un levier pour donner du sens aux partenariats qui, selon lui, ne peuvent exister qu'à partir du moment où a minima 4 conditions (qu'il convient de travailler) seraient remplies : se libérer des clivages classiques entre ceux qui pensent et ceux qui exécutent ; reconnaître que l'enjeu ultime du partenariat est de construire une communauté d'enjeux, élaborer l'action sur la réciprocité, interroger le rapport à l'argent. Il s'agirait donc de penser « un partenariat heuristique qui agit sur ceux qu'il mobilise ».

Nous pouvons donc faire l'hypothèse que ces questions traversent centralement le champ de la SI et qu'elles constituent également un point nodal autour duquel possiblement se réorganisent les IPSI. De ce point de vue les remarques parfois formulées à l'occasion d'ateliers, d'un côté, sur les enjeux contemporains de réflexivité partagée pour les IPSI, mais aussi, de l'autre, sur la nécessité de plus en plus pressante de prendre en compte la similitude contemporaine des contextes, seule à même d'être porteuse d'une puissance interpellatrice et de l'émergence d'espaces de communalité comme rappelle P. De Leener (2013), confirment, en creux, la **faiblesse de récits unificateurs**, le risque de ringardisation de la référence à la solidarité internationale (soutenue également tendanciellement par une pyramide des âges inversée).

¹¹ On peut ainsi penser que les associations qui n'ont pas pour seul objectif de porter une initiative mais développent par ailleurs qui des activités de formation, des soirées débats, des référentiels... participent d'une construction sociale du champ aujourd'hui.

Ces éléments ont donné une orientation, particulièrement à l'issue de la phase de diagnostic, aux interprétations que nous pouvions avoir d'une participation plus aboutie des acteurs à la plateforme ABCIS : la solidarité est aujourd'hui centralement investie par des acteurs associatifs, fédératifs et des ONG alors que la coopération internationale relève du domaine réservé des collectivités territoriales. Pour autant, au-delà de ce schématisme, l'héritage par exemple des jumelages porte encore la marque d'approches solidaristes et humanistes partagée par les différents acteurs. Le soutien pour l'instant indéfectible de la région Bretagne à l'égard des projets d'action de la SI s'inscrit dans cette longue filiation qui peut encore trouver des communs entre le travail militant, certes pluriel, et le travail des politiques. Mais dans un contexte de fortes interpellations sur le sens de la mondialisation et des circulations, il convient d'être largement réactualisé, ce à quoi peut ouvrir, nous semble-t-il, l'installation d'agoras régionales.

1-4 Premiers enseignements pour aborder les scènes participatives dans le cadre d'une demande institutionnelle

A l'issue de ce premier point, il paraît important de préciser la façon dont cette immersion dans les travaux scientifiques nous conduit à clarifier un certain nombre d'orientations. Elle nous amène en effet à identifier de possibles leviers à ce nécessaire travail de bricolage et de tâtonnement dont sont constitués l'artisanat et les médiations participatives.

Comprendre et interpréter la commande : ouvrir les sens de la participation

La commande de la Région s'inscrivait, classiquement, dans le souhait de rénover l'offre institutionnelle de participation qui ne faisait plus réellement recette auprès des acteurs. Rappelons que la plateforme avait été construite autour d'une vision idéalisée de la société qui minorait les identités d'action des acteurs : des militants associatifs divers, des acteurs économiques, des collectivités territoriales, des acteurs de la jeunesse, de l'eau..., sont invités à venir contribuer à une plateforme qui se veut ouverte et collaborative mais qui de fait opérait suivant des modalités de représentation construites par la région Bretagne. Soulignons d'ailleurs que, de façon assez curieuse, une association, la CASI s'était donnée historiquement pour objet de rassembler l'ensemble des acteurs de la SI, projet abyssal et bien évidemment non atteint, mais qui contrastait avec la demande régionale de venir reconsidérer le sens des mobilisations associatives au sein de la plateforme, sans que cette possible source de tensions ait été clairement débattue. L'analyse de la commande, qui nous paraît un pré requis pour cheminer sur ces questions, donnait donc à voir une possible tension entre le souhait affiché d'ouvrir le débat public et la vie des commissions organisées autour d'intérêts et représentations construits par la Région Bretagne. Nous constatons aussi que les techniciens de la région en charge de l'animation de cette plateforme s'épuisaient dans des mises sur agendas peu mobilisatrices, à l'exception des évènements organisés par la Région (Les Assises de la solidarité et de la coopération internationale).

Les sollicitations à renouveler, accompagner, ouvrir les dispositifs de participation dans le cadre de politiques publiques offrent souvent des marges de manœuvre limitées car elles s'inscrivent avant tout dans le cadre d'une conception de l'action publique initiée et conduite par le couple élus/techniciens. Nos propositions s'efforcent certes à ouvrir les sens de la participation, mais jusqu'à quel point sont-elles réellement comprises et reçues? En l'occurrence nous avons eu des débats et discussions autour de différentes propositions qui travaillaient en ce sens. Mais si l'impératif de la déconstruction est présent, les voies pour y

arriver sont complexes. Si, donc, ouvrir les sens de la participation est une condition, selon nous, pour œuvrer dans ce champ, l'explicitation n'est probablement pas suffisante. Et c'est indéniablement à travers les épreuves d'élaboration des communs que nous proposons que se font centralement les nécessaires apprentissages d'une démocratie participative en acte. Mais ce processus reste complexe, possiblement réversible tant il est marqué par des formes d'incertitudes et suspendu à une reprise en main par les élus et les techniciens.

Prendre position : des tiers impliqués dans l'expérimentation démocratique

Dans un contexte où les bureaux d'étude et experts sont sollicités pour venir au chevet de la démocratie participative, il y a un risque majeur, comme le relève M. Nonjon (2016), d'une standardisation croissante des dispositifs de participation, liés à la logique de l'offre mais aussi d'artificialisation des propositions qui seraient déconnectées d'une demande sociale. La tentation de nouveaux « prêts à penser participatifs » est réelle et elle se manifeste, par exemple, dans des nouveaux outillages et animations, proposés et perçus parfois comme des sésames à « l'énigme » participative. Si nous souhaitons mettre au travail l'hypothèse démocratique dans l'action publique, ce à quoi nous invite le débat participatif, il nous faut donc prendre quelques distances avec les nouvelles pensées magiques en vogue dans la nébuleuse participative.

Il convient de souligner que l'expérience et l'expérimentation participatives ne vont pas de soi car elles sont porteuses d'une possible conflictualité, de tensions liées aux identités d'action, aux intérêts en présence... Comme nous l'avons souligné plus haut cette conflictualité est une richesse dans le débat démocratique, mais la prééminence d'un consensus néolibéral rend son expression délicate. Il convient donc de ne pas être faussement naïf quant aux tensions qui peuvent surgir, d'autant que la commande se situe du côté des institutions publiques. La négociation d'une position de tiers dans nos propositions, qui est loin d'être évidente dans le cadre d'une commande publique, nous paraît pourtant nécessaire. Cette posture paraît incontournable si l'on souhaite ne pas reproduire à l'infini les impasses des dispositifs. Comprendons nous bien : il ne s'agit pas de nous poser en tant qu'arbitre d'un hypothétique conflit mais plutôt de développer **une posture de facilitatrices dans l'émergence et la consolidation d'arènes publiques** pour sortir des débats « sous l'aile » du pouvoir politique en impliquant techniciens et élus régionaux dans la discussion afin de renouer ainsi les liens élus-citoyens. Sur un sujet comme celui de la solidarité internationale, largement fragilisé (nous y reviendrons), il y a ainsi **des enjeux manifestes de réciprocité** : pour que, du côté des élus, un récit public puisse se réactualiser et s'organiser face aux défis de la mondialisation¹², mais aussi pour contrer les discours réactionnaires qui, sur ces questions, vont montant ; du côté de la société civile pour qu'elle puisse, malgré ou avec ses différences militantes, se coaliser autour d'enjeux régionaux en définissant ses problèmes publics.

Être facilitatrices dans l'expérimentation démocratique c'est donc aujourd'hui être dans une position et une posture complexe, à rebours le plus souvent des cultures dominantes qui privilégient la représentation, la délégation et qui sont le plus souvent fortement intériorisées tant par les politiques que par la société civile. Ce sont donc de nouveaux apprentissages, de

¹² Ce que rappelait l'élue, Forough Salami-Dadkhah dans un entretien accordé à Ouest France (janvier 2018) à l'occasion des Assises régionales de la solidarité « La solidarité internationale est plus que jamais nécessaire quand partout souffle un vent mauvais (...). Qu'il s'agisse du climat, de l'alimentation ou de l'énergie, nous sommes tous dépendants les uns des autres ».

nouvelles expériences, de nouvelles épreuves dont il faut faire l'expérience collective si l'on souhaite avancer en ce sens.

2- Les voies de l'élaboration des communs : une animation sociale engagée pour cheminer vers une action publique conjointe

La société française reste largement marquée par une culture de la démocratie représentative. Ouvrir le chantier participatif c'est donc inévitablement expérimenter des nouvelles postures et positionnements. Faire advenir des arènes de discussions publiques en faisant émerger des questionnements, soutenir des enquêtes publiques pour identifier ensemble des problèmes, développer des espaces de coopération pour tenter d'élaborer des réponses ou proposer des pistes d'action commune ... c'est tout cela qui construit une démocratie vivante. Appelées à son chevet, nous avons été conduites à réfléchir non pas à une modalité d'animation, mais à comment nous pouvions être facilitatrices de ces processus complexes et singuliers à chaque fois car la contextualisation et la problématisation des interpellations au nom de la participation s'inscrivent avant tout dans une écologie expérientielle.

Travailler sur la participation suppose, de notre point de vue, de proposer un triple cheminement : mobilisateur, expérientiel, réflexif. Il est orienté centralement autour d'une visée d'émergence d'une possible communalité. La construction de communs constitue de ce point de vue un objectif central des chantiers participatifs pour que les intérêts ne soient pas définis en extériorité aux acteurs mais qu'ils soient le produit d'un travail en coopération qui vienne ainsi donner sens à la nouvelle agora.

1. La production des récits publics : une pédagogie des émergences

Les récits publics, ou du moins leur expression, sont aujourd'hui largement affaiblis (c'est ce que nous avons nommé autour de la faible politisation dans le diagnostic). Or tout l'enjeu dans le cadre de démarches collectives consiste précisément à trouver un sens commun à travers des circulations d'argumentaires, des pratiques expérientielles progressivement partagées... Il s'agit en effet de pouvoir à terme décider d'actions qui concernent et mobilisent les acteurs. Elles ne sont donc pas définies en extériorité mais doivent être une production des agoras. Accompagner ce mouvement par un travail de mise en récit des cheminements, des choix et orientations est de ce point de vue essentiel à la publicisation progressive des communs.

Nous parlons aujourd'hui volontiers d'une **pédagogie des émergences** pour qualifier les orientations de nos propositions d'animation sociale. Elles prennent le parti de fonder la démarche de mobilisation en construisant ou mieux, en mettant à jour, un réel intérêt pour les acteurs à agir ensemble autour de sujets qu'ils délimitent, construisant ainsi progressivement des problèmes publics. Ce principe pédagogique prend la forme d'un soutien à une diversité de récits publics qui puissent rentrer en résonance (ou en dissonance) et construire un espace de débat démocratique.

Nous nous positionnons donc en tant que facilitatrices chercheuses impliquées dans les processus et engagées dans cet artisanat de la participation. Un enjeu important nous semble résider dans ce que P. Nicolas le Strat appelle la « performance de l'action » à travers des formes de mise en récit qui vont donner corps ou renforcer la consistance publique des collectifs d'acteurs accompagnés. Les facilitatrices sont aussi des écrivaines publiques qui, à

travers des productions à chaque fois recomposées, se donnent pour pratique de laisser des traces pour que ces petites histoires accèdent à une reconnaissance publique. Ainsi les pratiques de comptes rendus, l'écriture de journaux, gazettes, les photos..., constituent autant de supports qui vont crédibiliser, d'abord à l'intérieur des collectifs puis progressivement autour de seconds cercles, la dynamique sociale engagée. Elles contribuent ainsi à donner une consistance publique aux réunions, ateliers, cafés débats qui s'organisent... Ces pratiques de mise en récit et d'animation sociale sont aussi pour les facilitatrices une matière, support à leur réflexivité sur le sens et significations des trajectoires qui s'esquissent. En ce sens les petites histoires ne sont jamais écrites par avance même si elles sont toujours de puissants catalyseurs et révélateurs de possibles transformations sociales.

Dans le cadre de la démarche engagée des Assises en chantier, la région Bretagne a soutenu cette orientation en organisant une lettre qui donne à voir de façon vivante la matière des comptes rendus. Un livret rassemble également l'ensemble des éléments de la démarche. Nous avons aussi accompagné tout le processus de communication pour construire une mobilisation qui fasse sens et émanciper, pour un temps, l'institution régionale d'un registre souvent administratif et donc peu amène pour la société civile engagée.

2. L'explicitation et la réflexivité dans les ateliers collectifs : construire des problèmes publics, une voie tâtonnante mais stimulante

Comment mettre en recherche des acteurs pour établir une arène publique propice à la démocratie ? La question de la référence à la recherche peut prendre plusieurs sens si nous acceptons de considérer que la recherche ne peut uniquement être accaparée par le champ académique : être en recherche, se mettre en recherche et faire de la recherche sur (Bonny, 2015). Dans ce type d'accompagnement, il nous faut effectivement réfléchir aux conditions propices pour les collectifs à se mettre en recherche ... de questions, de sens à partager, de problèmes à débattre... Il s'agit ainsi tout à la fois de conjuguer des moments d'explicitation, des mises à distance, de proposer des matières à rebond pour stimuler la discussion publique.

Une des étapes qui nous paraît essentielle consiste à parvenir à installer des espaces de confiance qui permettent aux acteurs de s'engager dans une discussion à partir de questions et de pratiques qui les concernent et non pas, comme le souligne M. Carrel (Carrel, 2013), à partir d'un intérêt général défini en extériorité à leurs préoccupations premières. Le premier outil de la réflexivité s'appuie sur un **travail d'explicitation** des pratiques (Vermersch, 1994) qui peut prendre différentes formes (journal de bord, enquête croisée, ateliers cartographiques...). En effet nous partons souvent de récits de pratiques afin de permettre aux acteurs de mieux se connaître et de valoriser une diversité de manières de faire. A l'aide de grilles de lecture, qui sont empruntées souvent à des travaux de recherche, nous accompagnons la mise en mot de la dimension vécue, la visibilisation de ce que l'on donne souvent pour acquis et, de ce fait, réduit à l'implicite, mais qui recèle pourtant des éléments nécessaires à l'analyse et à la compréhension partagée. Ce soutien à la mise en mot de l'action (réflexivité) permet de faire le lien entre la pratique de chacun et le cadre d'action au sein duquel cette pratique se déroule.

C'est ensuite dans le passage à l'**analyse collective** que les obstacles à l'action prennent, ou peuvent prendre, le sens de situations problématiques collectives, sur lesquelles nous pouvons proposer et décider, ensemble, d'agir. C'est donc à partir de cette prise de conscience du contexte dans lequel ils interviennent, que les acteurs peuvent, à partir de la stimulation de leur sens critique par des mises en situation (débats mouvants, projections dans des modèles

organisationnels...), partager des intérêts qui puissent fonder les raisons d'une mobilisation à plusieurs.

La **pédagogie de la réflexivité à laquelle nous nous référons** investit également le champ théorique, c'est à dire que la pratique des animatrices chercheuses consiste, en parallèle à l'animation sociale des ateliers, à creuser les univers de sens et de significations qui se dégagent et à envisager des matières à rebonds traduites sous un format et dans un langage qui se veulent le plus adaptés possibles aux univers sociaux concernés. C'est aussi pourquoi la référence à des pratiques d'animation s'inspirant peu ou prou de celles l'éducation populaire nous semble un ressort particulièrement intéressant à mobiliser. Cette hybridation entre une familiarité des résultats de la recherche académique et une transposition dans des propositions construisant et animant des ateliers collectifs est un ressort particulièrement intéressant même s'il peut être particulièrement exigeant et complexe à mettre en œuvre. Aussi des formes de schématisation, des traductions sous la forme de questions simples, mais qui interrogent, sont expérimentées.

Partir de la pratique des acteurs permet d'arriver ensemble à saisir les enjeux stratégiques de la publicisation de certaines questions en prenant le temps de l'analyse pour chacun. Accompagner l'émergence des publics passe aussi, comme premier pas, par un moment de mise en lien entre un acteur et la question qui est traitée : en quoi cela me concerne ? Qu'est-ce que je peux avoir à dire ? C'est quoi mon intérêt ? Nous choisissons de faire ce lien par la réflexivité, qui permet de conscientiser comment sa propre action se situe dans un contexte plus large, complexe. C'est cette interaction qui donne progressivement une dimension publique et collective aux réflexions et à la consolidation par étape de problèmes publiques.

3. Expérimenter des espaces dialogiques en reconnaissant des identités d'action

Amplifier, développer, installer des ateliers de coopération qui puissent être vécus comme des espaces de débat réellement démocratique nous paraît être un pré-requis essentiel : la démocratie participative avant d'être une visée est avant tout un processus à réactualiser en permanence, c'est quelque chose de vivant et non pas une assemblée du consentement. C'est pour cette raison que dans les expériences que nous conduisons avec et au sein des collectifs cette orientation se décline dans une **pédagogie du débat démocratique**.

Dans le contexte d'une action publique conjointe, elle doit ainsi permettre de soutenir des dynamiques collectives qui soient institutantes, en soutenant l'émergence et/ou la reconnaissance de corps intermédiaires en capacité de prendre part au débat public à côté des institutions. Soutenir la création de corps intermédiaires veut dire construire les motivations à agir collectivement sur un sujet, mais aussi, par conséquent, préparer les acteurs à une interface entre des points de vue différents, entre des positions différentes, entre des pouvoirs différents. Pour poser les bases d'un dialogue possible entre des acteurs concernés par un même problème public, mais qui n'ont pas les mêmes positions, ni les mêmes pouvoirs d'action, il est nécessaire d'accompagner l'émergence et la légitimité des identités de chacun. Effectivement une des étapes préalables à l'agir ensemble est bien la reconnaissance, voir la négociation, des identités de chacun : Christine Audoux parle d'épreuves des identités (Audoux, Gillet, 2011), comme passage nécessaire à une phase de problématisation qui vise à identifier les acteurs concernés par un sujet public¹³. Reconnaître les acteurs présents et les invités autour de la table comme légitimes à participer à la construction d'un problème public

13 Ces réflexions s'appuient sur les travaux de la sociologie de la traduction (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001).

veut aussi dire construire ou consolider **des identités en action, c'est-à-dire en interface** avec les autres acteurs concernés par le problème. Cela suppose de sortir des discours parfois convenus sur les identités historiques ou présupposées qui ne trouveraient pas de correspondance dans la pratique. Cela implique d'ouvrir ou ré-ouvrir des espaces de débats parfois conflictuels, parfois en tension, mais riches en termes d'expérience démocratique.

Cette pédagogie du débat suppose la construction de cadres d'échanges adaptés aux situations et aux acteurs en présence et cela va bien au-delà d'un travail technique d'animation des échanges. Il s'agit d'accompagner les acteurs à partir de là où ils sont, de prendre en compte les différentiels de pouvoir, de compréhension, d'information et d'analyse qui traversent des espaces de co-construction. Cela peut passer, comme on l'a dit, par de l'explicitation et de l'analyse collective, mais en fonction des acteurs le cheminement ne se fait pas au même rythme. Ce temps sera différent en fonction de la nature de l'acteur dont on parle (collectivité, ONG, association...), du statut de la personne présente (bénévole, professionnel, élu...) ainsi que du parcours de chacun dans le champ de la SI. Ainsi un accompagnement des acteurs, pour qu'ils puissent individuellement et collectivement comprendre les tenants et les aboutissants d'une question autour de laquelle on leur propose de se mobiliser, nous semble un préalable nécessaire à la construction d'un vrai espace de co-construction. Penser et soutenir une dynamique collective veut dire aussi prendre en compte les différences des acteurs en présence, en termes de pouvoir, d'information, de connaissance..., et **travailler à une égalisation des positions qui permette une réelle expression des différences**. Cela implique de prêter attention à comment chacun se saisit du processus, à faire avancer le collectif, tout en permettant aux avancements individuels de continuer à leur rythme ; mais cela signifie aussi chercher à contrebalancer les écarts de pouvoir, pour garantir un processus qui soit réellement collectif et qui permette à l'expression de chaque acteur d'avoir, sinon le même chemin de construction, du moins la même valeur.

L'exercice de la démocratie, par un chemin qui met en jeu les pratiques et les motivations de chacun en les confrontant dans la construction d'un « espace public », suppose d'accompagner **un apprentissage de nouvelles postures** où une réactualisation de postures de construction collectives rarement interrogées. Il s'agit de travailler les complémentarités des savoirs, en luttant contre la primauté d'un savoir « expert », soit-il citoyen, technique, scientifique ou politique. Il s'agit aussi de penser la mobilisation comme un continuum qui peut aller de l'engagement bénévole, au travail salarié, à la conception de politiques publiques, et qui construit le fait que certaines questions sont des problèmes publics identifiés comme communs. Ils concernent plusieurs acteurs même s'ils ont des positionnements et des vecteurs d'action différents.

Ce travail du commun (Le Strat, 2016), qui se fait et se défait au jour le jour, réaffirme une vision de la démocratie comme une forme de vie individuelle et collective, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire précédemment. Cela nous permet ainsi de penser la construction des processus de participation selon une approche centrée sur la **construction de relations entre les acteurs**, de vécus communs, de partage de moments de débat, d'analyse, d'expérimentation, qui fondent non seulement une motivation, mais une pratique du travail en coopération. Nous sommes convaincues que cela est une attention nécessaire à partir du moment où l'on invite les acteurs à s'engager dans un espace de débat qui va mettre à l'épreuve leurs identités, leurs pratiques et leurs postures.

3- Les étapes de construction d'une arène publique régionale : extension de la mobilisation et épreuves de légitimité dans l'expérience des Assises en chantier

Introduction

Cette troisième partie se propose de revenir en détail sur les différentes étapes qui ont construit notre démarche et qui donnent à voir tout le processus de cheminements, tâtonnements, réajustements (notre artisanat participatif pour ce chantier) parce qu'il prend en compte précisément la consistance sociale et politique des publics. Il serait donc vain de penser que nous proposons là des étapes directement transposables à d'autres chantiers participatifs dans le cadre d'une politique publique soucieuse d'ouverture participative. Précisément l'enjeu d'une plasticité dans nos propositions est central : en fonction des acteurs, de leurs réceptivités, elles doivent faire à chaque fois l'objet d'une nouvelle réflexion et d'éventuels ajustements. A chaque nouvel atelier nous sommes donc conduites à réfléchir et préparer en amont la proposition d'animation sociale suivante. Deux tableaux synthétiques permettent de suivre ce travail : le premier est produit à l'issue du diagnostic et il dessine les grandes étapes que nous projetions alors ; le second, déroulé ci-dessous, donne à voir le sens attribué à nos propositions, les acquis que nous pouvons noter et les nouveaux nœuds qui inévitablement surgissent au fur et à mesure du travail.

Les étapes de notre accompagnement	Les orientations de nos propositions	Des acquis	Des nœuds à surmonter
<p>Le diagnostic mobilisateur</p>	<p>Dépasser le diagnostic d'une plateforme délaissée par les acteurs</p> <p>Ouvrir des espaces individuels et collectifs de débat (via les entretiens et les cafés débats) sur le sens des coopérations à l'échelle régionale</p> <p>Créer la confiance dans l'espace de participation : la feuille de route sera écrite avec les acteurs</p> <p>Se rapprocher des acteurs en proposant des espaces de débats sur les quatre départements</p> <p>Écouter et rencontrer différentes catégories d'acteurs pour découvrir différents points de vue</p>	<p>La société civile réagit positivement à l'ouverture d'espaces de débats localisés (forte présence des petites associations aux cafés débat et aux restitutions)</p> <p>Des préoccupations potentiellement collectives émergent dans le débat, particulièrement sur le sens contemporain de la SI et de la CI et font écho aux résultats du diagnostic</p>	<p>Impensé politique du champ de la SI</p> <p>Intérêt pour la collaboration à l'échelle régionale parfois manifesté dans le monde associatif, mais pas incarné</p> <p>Peu d'explicitation des enjeux de l'échelle régionale, peu de sens a priori d'une collaboration à cette échelle</p> <p>La collaboration à l'échelle régionale ne semble pas une priorité pour les autres catégories d'acteurs (mis à part les collectivités qui souhaitent s'organiser entre elles, en utilisant un espace régional qui existe par ailleurs)</p> <p>Questionnements sur la démarche participative : quelles marges de manœuvre ?</p> <p>Peu de lisibilité du champ</p> <p>Installer les conditions d'une mobilisation durable</p> <p>Le multi-acteur est interrogé</p> <p>La SI et la CI sont traitées indistinctement dans le débat public alors que les logiques divergent</p>
<p>Les ateliers cartographiques</p>	<p>Contexte de fragilisation de la SI : identifier ce qui rassemble plutôt que ce qui divise</p> <p>Partir de l'identification de leurs liens sur la</p>	<p>Une diversité d'acteurs participe localement</p> <p>La place des têtes de réseaux locaux et fédératifs commence à être identifiée</p>	<p>Poursuivre la mobilisation dans la durée</p> <p>Importance de la proximité et du temps dans la construction de relations</p>

	<p>région pour accéder à des pratiques qui font sens.</p> <p>Augmenter la lisibilité du champ</p> <p>Comprendre les enjeux de la collaboration</p> <p>Collectiviser des récits qui fassent sens et qui commencent à construire des problèmes publics</p>	<p>La figure des « passeurs » de relations identifie des premières réflexions sur l'organisation du réseau</p> <p>Des préoccupations communes sont dégagées sous la forme questions</p> <p>Le sens de la collaboration devient manifeste</p> <p>L'idée d'un multi-acteur indifférencié qui pose question aux acteurs (résistances, déceptions) se déconstruit en tant que modèle</p> <p>Des formes de collaboration différenciées en fonction des acteurs visés sont nommées</p> <p>Le bouche à oreille commence à fonctionner et les débats circulent en dehors des ateliers</p>	<p>Place des collectivités</p>
<p>Les Rencontres Régionales</p>	<p>Poser et commencer à débattre des problèmes publics</p> <p>Expérimenter des arènes de débat public autour des questions identifiées sur l'ensemble du territoire régional</p> <p>Commencer à réfléchir et expérimenter les freins et les potentiels de la coopération régionale</p>	<p>Adhésion et reconnaissance réciproques des acteurs associatifs autour des problèmes publics</p> <p>Un sens politique commun et un poids du secteur associatif s'affirment</p> <p>Les acteurs précisent le sens des coopérations et des partenariats, en montrant en creux le besoin de collaborer entre acteurs du même type pour pouvoir construire des partenariats</p>	<p>Place de la région et des collectivités</p> <p>La question du pouvoir dans la forme organisationnelle resurgit. A contrario qu'est-ce que cela pose l'horizontalité ?</p> <p>Des appropriations inégales de l'enjeu de l'organisation de cet espace</p> <p>Mise en cause du multi-acteur consensuel et qui nie la différence de positions</p>
<p>Les Assises en chantier</p>	<p>Continuer la mobilisation des acteurs sur les territoires autour des thématiques d'intérêt régional dégagées lors des précédentes phases</p> <p>Expérimenter des formes d'organisation à l'échelle régionale : organiser l'arène publique</p> <p>Préparer l'animation des</p>	<p>Engagement des personnes</p> <p>Mobilisation dans la durée</p> <p>Mise en place d'actions, d'expérimentations</p>	<p>Tentation de réintroduire la représentation</p> <p>Les enjeux se tendent et les salariés sont plus présents</p> <p>Les Assises apparaissent désormais clairement comme un espace de représentation publique de la Région (enjeu de visibilité)</p> <p>Le travail de la coopération est mis en arrière plan</p>

	deux journées des Assises : une journée de réflexion et prise de décision sur la forme à donner à l'arène publique ; une journée de débats autour des problèmes publics identifiés pour définir des orientations communes		
--	---	--	--

3.1 1^{ère} étape : du diagnostic de la plateforme ABCIS à la nécessité de construire des enjeux communs à l'échelle régionale (janvier-juin 2016)

Un diagnostic qui cherche à ouvrir le débat

Face à l'essoufflement d'un modèle de plateforme régionale des acteurs de la solidarité et de la coopération internationale, nous avons entamé un diagnostic qui avait comme objectif de saisir les enjeux et les intérêts des différents acteurs autour d'une mise en réseau et d'une collaboration à l'échelle régionale. Quel bilan de la plateforme ABCIS ? Quelles attentes et quelles projections éventuelles sur des espaces de collaboration possibles ? L'échelle régionale est-elle pertinente pour agir ensemble ? Tels sont les axes de questionnements qui ont guidé les entretiens individuels et collectifs que nous avons réalisés pendant la première phase de diagnostic. Nous avons interrogé différentes catégories d'acteurs impliqués dans ABCIS, pour entendre une **diversité de points de vue** suivant le principe d'un espace d'échange multi-acteurs (étaient invités à participer à ABCIS des acteurs associatifs, économiques, éducatifs, des experts universitaires, des collectivités territoriales, des représentants de l'Etat, ...) et à partir de contacts établis par la Région Bretagne. Des temps de café-débat, autour de la question des coopérations à l'échelle régionale, nous ont permis de rencontrer localement des acteurs moins directement impliqués dans ABCIS et d'ouvrir des premiers **espaces de mise en débat collectif du sens d'une collaboration à l'échelle régionale** avec la société civile (les personnes présentes à ces rencontres ouvertes étaient principalement issues du riche monde associatif qui compose le champ de la solidarité internationale bretonne). Au total ce sont plus d'une centaine de personnes qui ont été rencontrées.

Le travail de synthèse des matériaux récoltés a été fondateur car nous avons pu contextualiser la commande de redynamisation d'un espace de co-construction entre les acteurs bretons de la solidarité et de la coopération et comprendre les potentialités de mobilisation sous-jacentes au champ. En effet nous avons pu identifier deux niveaux de diagnostic qui se complètent, l'un étant le résultat des entretiens et du bilan des coopérations existantes au sein d'ABCIS (sans surprise il a donné à voir l'épuisement d'un modèle construit sur des modalités de représentation d'intérêts), l'autre, en creux, étant le résultat de notre travail d'analyse et de nos étonnements vis-à-vis des réponses récoltées.

Des potentialités de mobilisation qui émergent en creux du diagnostic

La synthèse des résultats de l'enquête qualitative menée durant le premier semestre 2016 montre **un champ de la solidarité et de la coopération qui peine à se mobiliser collectivement et semble être en retrait de l'arène publique.**

Si, à l'origine, la plateforme ABCIS était perçue comme une démarche ouverte et innovante, semble-t-il grâce à l'investissement de personnalités politiques historiquement impliquées et reliées aux acteurs associatifs, à l'heure du diagnostic elle était devenue un espace assez indéterminé, tant sur la forme, que sur l'enjeu politique qui pouvait s'y jouer. Notamment, la dimension multi-acteurs de la plateforme, qui se fondait sur l'invitation de représentants de différents profils d'acteurs impliqués dans des actions de solidarité ou coopération, était mise en discussion. Les questionnements sur ce sujet portaient parfois sur le peu d'effectivité du multi-acteurs, « il y a toujours les mêmes », mais aussi sur le sens d'une co-présence qui amenait rarement à une interconnaissance réelle et encore moins à de l'action conjointe ou à

la mise en débat de différents points de vue. Il semblait donc que, dans le cadre d'ABCIS, la référence au « multi-acteurs », relevait, du moins dans les dernières années, surtout d'un choix formel et d'un intérêt des institutions pour la création d'espaces consultatifs où soient représentés les différents porteurs d'intérêts autour d'une politique. Dans ces scènes, qui se multiplient aujourd'hui, les logiques de représentation priment souvent sur des logiques d'engagement, ce qui rend difficile la mise en place de processus de co-construction : la participation à ces espaces est très dépendante des enjeux (et des jeux) politiques qui s'y jouent.

Un autre élément qui émergeait du diagnostic était une **attente d'une meilleure compréhension et lisibilité du champ de la solidarité**, notamment du côté associatif, dans un contexte d'une forte diversité des acteurs et des réseaux et d'un grand nombre d'acteurs présents. Il était difficile de s'y repérer, à part pour certains acteurs dont le fonctionnement fédératif ou l'objet même de leur projet associatif leur permettait, de fait, de faire réseau autour d'un objet ou d'un territoire. Les coopérations entre acteurs existaient bien sur, mais avec des niveaux très différents de mobilisation et de mutualisation entre des échelles locales, où l'interconnaissance ouvrait facilement des possibilités d'action commune, et des échelles départementales ou régionales. L'échelle régionale était vue comme étant éloignée de la pratique des acteurs et peu adaptée à un travail de coopération. Pourtant le rôle politique de l'institution régionale comme acteur de coopération et comme coordinatrice du champ semblait reconnu.

En creux du diagnostic, **l'impensé politique contemporain** du champ de la solidarité et de la coopération, dans un contexte sociopolitique assez hostile à la question de la solidarité et de la coopération à l'international, nous est apparu comme une toile de fond centrale. Il y avait des enjeux, nommés par certains acteurs, de repenser les axes qui structurent le champ, de partager et d'explicitier les pratiques qui le composent afin de pouvoir émarger au débat public en portant une voix, multiforme peut-être, mais clarifiée autour d'orientations possiblement fondatrices. Il semblait donc important d'identifier les acteurs qui étaient potentiellement fédérateurs et repères dans cette « nébuleuse associative », mais aussi de comprendre le rôle que les ONG ou les collectivités pouvaient jouer dans ce contexte.

Le sens d'un travail de mobilisation auprès des acteurs s'est dessiné à partir de ces premiers constats : la potentialité d'émergence d'un (ou de plusieurs) problème public alimenté par des réflexions collectives ; l'enrôlement progressif d'autres acteurs (ou publics), concernés par la manière dont le problème lui-même serait défini... Ce travail d'identification de communs aurait pu être la base d'une reconstruction du multi-acteurs, mais sur des bases d'engagement partagé.

Les résultats de l'enquête ont été restitués dans les 4 départements bretons et ont servi de base à la proposition des étapes de travail successives. Des débats ont traversé ces restitutions et nous avons exposé le cadre de la mobilisation proposée : l'engagement volontaire des acteurs afin d'enquêter collectivement sur le sens de leurs collaborations ; l'identification progressive d'enjeux de mobilisation collective et d'actions communes autour d'un ou plusieurs sujets révélés au cours de la démarche. Si l'échelle régionale était évoquée comme importante, surtout par les acteurs de la société civile, cette orientation n'était pas forcément incarnée par des intérêts explicités et partagés collectivement. Pour d'autres catégories d'acteurs, dont la solidarité ou la coopération n'étaient pas le cœur d'activité, ils ne voyaient pas l'intérêt d'un engagement permanent à l'échelle régionale et proposaient des temps de collaborations plus ponctuels. Des collectivités, pourtant très engagées sur leur territoire local dans le lien avec la société civile de la SI, souhaitaient néanmoins que l'échelle

régionale puisse continuer à servir d'espace d'échange et de débat, mais entre acteurs institutionnels afin de construire des positionnements collectifs (le diagnostic avait mis en évidence des réunions régionales dédiées spécifiquement aux collectivités territoriales). Dans un contexte où tant de points de vue différents venaient à émerger, la mobilisation collective sur le long terme devenait un vrai enjeu. Nous avons essayé de prendre en compte ces différences d'intérêt et de positions, en proposant **une démarche d'adhésion volontaire** et en nous donnant comme **objectif de soutenir et d'amplifier la potentialité de communs** que nous avons entrevue en creux du diagnostic.

Cette potentialité a été confirmée dans les débats de restitution du diagnostic qui ont aussi lancé l'étape suivante. Mais nous avons aussi du nous porter garantes d'une réelle ouverture à la co-construction au sein de la démarche, en explicitant à plusieurs reprises qu'il n'y avait pas une feuille de route prédéfinie par la Région (orientation qui avait été partagée en amont) et que notre proposition aussi se construisait chemin faisant. A l'issue de cette première phase, nous dessinons une proposition de cheminement en 3 grandes étapes qui seront globalement respectées mais qui vont devoir prendre en compte progressivement de nouveaux nœuds qui vont émerger dans la dynamique sociale des ateliers.

Proposition d'une démarche de co-construction entre acteurs à l'issue du diagnostic

<p>1^{ère} étape : Cartographie des acteurs du champ</p> <p>Sept-Déc 2016</p>	<p>2^{ème} étape : Accompagner la réflexion des groupes d'acteurs à partir de leurs pratiques</p> <p>Janv-Juin 2016</p>	<p>3^{ème} étape : Organisation des assises et valorisation</p> <p>Juillet-Déc 2017</p>
<p>Objectifs :</p> <p>Accroître la lisibilité du champ et des acteurs ; mieux identifier les formes de collaboration et de coopérations existantes ; faciliter l'accès à l'information pour tous.</p>	<p>Objectifs :</p> <p>Clarifier et formaliser les pratiques de chacun et leur évolution ; faire émerger les débats et les orientations contemporains du champ dans leur diversité.</p>	<p>Objectifs :</p> <p>Soutenir la reconnaissance des acteurs à niveau régional ; partager le travail de consolidation et rénovation du champ avec les acteurs du 2^{ème} cercle.</p>
<p>Modalités :</p> <p>Co-construction d'une cartographie territorialisée des acteurs qui font réseau lors d'atelier collectifs organisés par territoire ; opérationnalisation d'une cartographie par la région sur le site ABCIS ; restitution et analyse collective de la cartographie : quels groupes de réflexion pour la suite ?</p>	<p>Modalités :</p> <p>Travailler avec les groupes d'acteurs constitués dans l'étape précédente à échelle régionale autour de l'échange de pratique; organiser une réunion de rencontre et échange entre les 3 groupes ; suite à la restitution, émergence de groupes de travail thématique autour des questionnements communs ; travail réflexif dans les groupes ; réunion de rencontre et échange entre les groupes</p>	<p>Modalités :</p> <p>Expérimenter des actions en collaboration ; soutien aux groupes thématiques dans l'organisation d'assises qui peuvent valoriser la réflexion collective et les actions de collaboration.</p>

Éléments du diagnostic qui motivent la proposition

Attente d'amélioration de la lisibilité du champ face à une forte diversité des acteurs et des réseaux qui le composent et des débats qui le traversent ;
 Enjeu d'une meilleure connaissance partagée des pratiques qui fondent et structurent le champ ;
 Impensé politique du champ aujourd'hui (entre valeurs tiers-mondistes et reconfigurations contemporaines) et attentes de réflexion sur le fond pour réaffirmer un message politique ;
 Importance de la reconnaissance des collectivités et des associations fédératives engagées dans le champ ;
 Faible sens contemporain du multi acteurs et enjeu de reconnaissance des différences de statuts et de positionnements (avec qui est-ce pertinent de travailler à l'échelle régionale ?).

3.2 2ème étape : de l'analyse collective des relations entre acteurs à la formulation de problèmes publics (septembre 2016 à janvier 2017)

Des ateliers de coopération rapprochés pour analyser ensemble et construire des relations

La deuxième étape du processus visait donc **un double objectif : premièrement répondre au besoin de lisibilité** du champ et des réseaux qui le composaient, en redonnant une place aux pratiques de collaborations existantes. Cela permettait aussi d'identifier des acteurs qui pouvaient jouer un rôle fédérateur d'impulsion de dynamiques collectives, tout en analysant les enjeux des collaborations entre acteurs différents et aux différentes échelles. Le deuxième objectif de la phase d'ateliers cartographiques était de **construire des relations entre les acteurs** qui s'étaient engagés dans la démarche, pour soutenir l'interconnaissance, mais aussi dépasser (et non pas nier) la confrontation des identités respectives (risque de la politisation du débat à partir d'engagements différenciés) pour clarifier l'espace du possible dans le champ régional. Les ateliers cartographiques qui ont suivi le diagnostic (3 ateliers + 1 de restitution par département) ont misé sur la clarification schématisée de relations entre acteurs différents, afin de voir ce qui pouvait émerger de leur confrontation et de leur capacité de co-construction d'une analyse collective sur un contexte d'action qui les concernait tous. Cette approche visait à identifier avec les présents le possiblesens d'une mobilisation collective à l'échelle régionale, à partir d'une compréhension partagée du contexte relationnel dans lequel les acteurs évoluaient : quels étaient les enjeux incontournables à traiter ensemble, au-delà des différences de point de vue ? De plus, le travail cartographique permettait de réorganiser la base de données déjà en possession de la région sur le site internet d'ABCIS, qui recensait les acteurs de la solidarité et de la coopération, afin qu'elle réponde mieux aux attentes des acteurs en matière de recherche d'informations.

Nous avons donc choisi de proposer un format de travail en atelier, avec un nombre limité de participants, afin de privilégier la qualité des interactions, et avec une forme d'engagement sur la durée des 3 ateliers, car l'analyse se construisait de manière progressive. Dans ce cadre nous avons explicité les raisons de nos choix et les phases de réouverture à d'autres acteurs intéressés à nous rejoindre qui suivraient. En effet, l'objectif était de montrer la plus-value du travail collectif par l'implication des acteurs au sein de ces ateliers. A l'extérieur cela pouvait les motiver à mobiliser d'autres acteurs dans une logique de bouche à oreille qui est aussi l'occasion de commencer à partager des réflexions de fond et des envies de mobilisation. De ce point de vue le lancement d'une lettre à partir des comptes rendus des ateliers a largement contribué à asseoir la mobilisation dans le temps. La participation aux derniers ateliers, ainsi que la qualité des échanges et des débats, nous ont confirmé le bien fondé d'une démarche qui s'appuie sur la construction de relations de confiance et collaboration entre acteurs.

Au total ce sont environ 35 personnes qui se sont mises en réflexion lors des 3 premiers ateliers avec des effectifs variables entre 7 et 10 personnes. Les ateliers ont eu lieu sur les 4 départements bretons afin d'aller au plus près des acteurs et simplifier leurs engagements dans la démarche. Il s'agissait aussi de valoriser la réalité des mobilisations et des coopérations existantes au niveau local. Si le nombre de participants aux ateliers n'est pas très élevé du fait de l'engagement requis, particulièrement pour des militants, leur diversité sur les 4 territoires est assez intéressante : étaient présents des techniciens des collectivités, des associations de solidarité internationale, soit menant des actions directes à l'international soit intervenant en Bretagne comme têtes de réseau, des établissements scolaires, des associations d'éducation populaire... Il s'agit pour une part d'acteurs très identifiés localement qui sont les témoins d'une histoire du mouvement associatif et/ou du champ de la solidarité

et de la coopération. La différence des configurations territoriales dans les quatre départements, nous a mis en présence d'une diversité d'acteurs qui font entendre des voix plurielles, ce qui est un signe intéressant de la consistance publique des débats

Partir des pratiques pour accéder aux sens des collaborations

Les trois premiers ateliers, fondés sur un principe pédagogique de réflexivité, ont amené les acteurs à s'exprimer sur leurs pratiques de collaborations locales. Dans **le premier temps** de l'animation, nous avons travaillé à l'interconnaissance entre les acteurs présents, par un **repérage des relations** que chacun d'entre eux entretenait avec d'autres sur le territoire breton. A partir de la description de ces relations nous avons ensemble cherché à **qualifier la nature des « flux »** (Castells, 1998), c'est à dire la nature concrète de leurs relations. Même si l'exercice d'explicitation des pratiques n'était pas facile, cela a permis par ce biais de se connaître, de se reconnaître et de commencer à porter un regard analytique sur le sens des pratiques individuelles, collectivisées dans un contexte régional.

A partir de l'identification de leurs pratiques, nous avons cherché à catégoriser ensemble la nature de leurs relations. **Quatre catégories** ont pu être dégagées (cela pouvait varier légèrement selon les groupes) : les relations qui visent à se donner **les moyens de l'action** (information, financement, communication, soutien logistique, mutualisation de ressources), les relations qui se concrétisent dans la **mise en action** concrète (agir ensemble, participer à des événements, éducation à la solidarité internationale, co-construction de projets, co-organisation d'événements), les relations d'**accompagnement** (expertise, formation), les relations liées à une forme de **militance** ou au fait de porter une position commune (prise de position, réflexion commune, plaidoyer,...). Les types de relations ainsi que leur densité étaient très différents selon les acteurs, et cela nous a permis d'analyser aussi une diversité de positions, de statuts (salariés, techniciens de collectivité, bénévoles,...) qui influencent la possibilité d'action commune pour les uns et les autres.

Outre ces catégorisations, l'hypothèse d'un fonctionnement en réseaux a mise en évidence la fonction de certains acteurs qui a été qualifiée de **porteur de relations**. Dans ce mode de fonctionnement, des acteurs cherchent à se mettre en relation avec les autres, il y a un réel intérêt pour la collaboration, mais cela passe par des voies « préférentielles » qui se dessinent en fonction des différentes positions des uns et des autres. Le réseau a ici besoin de nœuds centraux qui puissent simplifier et favoriser les mises en relation au niveau local comme à d'autres échelles. Il s'appuie très largement sur des dynamiques relationnelles. Ce fonctionnement souple garde une force instituante mais le risque (par souci de lisibilité, accessibilité ou efficacité) serait de cristalliser cette dynamique relationnelle qui fait la force de ces organisations, La difficulté est donc de garder le sens de ces collaborations souples, tout en les organisant, mais en évitant de transformer le rôle des porteurs dans des fonctions de « coordination » formalisées qui ne correspondraient plus à la nature des porteurs comme « nœuds relationnels ».

L'identification d'une organisation du réseau, des porteurs aux têtes de réseau

Dans **le deuxième atelier** nous avons commencé à dessiner l'organisation des réseaux entre acteurs. Ce travail, loin d'être exhaustif voulait **donner à voir mais aussi soutenir les débats sur comment les relations s'organisent** sur le territoire breton, afin de **comprendre ce qui les motive et par quels nœuds elles circulent**. Ce travail nous a montré que les réseaux existants étaient finalement assez pauvres et relativement institutionnalisés : ce sont principalement les institutions (Région, département) qui structurent le champ et les

collaborations. Toutefois certaines « têtes de réseau » associatives émergent (soit liées à un travail d'expertise sur une thématique spécifique, soit liées à un rôle d'accompagnement des petites associations), mais rarement cela se transforme en un réseau dense de relations horizontales (souvent les acteurs sont tous en lien avec la « tête de réseau » mais peu entre eux). Au niveau local par contre les collaborations se font plus facilement de manière horizontale, mais elles sont souvent liées à l'interconnaissance et donc passent par des acteurs, qui parfois correspondent à des têtes de réseau et qui peuvent prendre ce rôle de « passeurs ». Des fonctionnements intéressants de réseaux à différentes échelles se retrouvent aussi au sein de certaines associations fédératives ou des ONG nationales, mais leur engagement local et régional dans des collaborations effectives est variable et fonction des possibilités des professionnels ou des bénévoles.

Grâce à ce travail nous avons pu décliner la force ou faiblesse des réseaux selon l'objet des relations. Ainsi nous avons pu constater avec les acteurs qu'il y avait **peu de mise en réseau autour de la formation et de l'accompagnement**, car le modèle dominant reste lié à la recherche d'expertise ou à des liens construits individuellement par des acteurs afin de faire connaître leur action dans les pays du Sud. Dans un contexte où les moyens se réduisent, la visibilité devient un véritable enjeu et les actions de formation peuvent éventuellement être aussi des sources de financement, ce qui risque de construire des espaces de concurrence plus que de collaboration. Toutefois certaines réflexions ont pu soulever des manières collectives de penser les actions de formation, sur la base d'une complémentarité qui reste à travailler, notamment avec des acteurs hors du champ de la solidarité et de la coopération.

Les relations qui se tissent autour des moyens d'actions sont soit très centralisées autour des institutions publiques, soit très localisées en lien avec des interconnaissances ou des soutiens logistiques ou économiques plus ou moins ponctuels. **Les relations liées au faire ensemble aussi se trouvent souvent très structurées par les collectivités.** Cela a amené à réfléchir au lien entre société civile et collectivités, notamment dans un contexte contemporain où porter la solidarité et la coopération internationale n'est pas forcément un projet politique qui a le vent en poupe. Entre financement, soutien politique, action collective, les acteurs présents (associatifs, collectivités ou autres), ont souligné l'importance de repenser ces relations, de les clarifier, pour sortir d'un rapport trop centré financements/appels à projet afin d'aller vers le débat nécessaire pour porter ensemble un champ (ou une arène publique ?) aujourd'hui affaibli. Cela demande par contre de pouvoir clarifier les différents espaces d'action des institutions (entre soutiens à la solidarité et actions de coopération) et de partager les contraintes auxquelles chacun est soumis de son côté.

Les relations liées à l'action ensemble sont aussi structurées parfois, mais en moindre mesure, **par des têtes de réseaux** qui trouvent souvent un ancrage plus fort dans un périmètre assez localisé. Ces têtes de réseau sont multiples et travaillent à la construction de communs locaux en développant des capacités et une reconnaissance utile pour porter les enjeux du champ dans les arènes publiques. Valoriser leur rôle de passeurs, mais aussi de soutien d'actions en collaboration entre acteurs est nécessaire, afin de pouvoir reconstruire autrement un mouvement associatif divers et parfois divisé, mais cela ne va pas sans penser le sens et l'orientation que ces collaborations doivent avoir : nous limitons nous à être des passeurs pour permettre d'organiser plus facilement une action ou pour trouver un outil ou une information? Ou nous cherchons plutôt à organiser des collaborations qui permettent de développer une réflexion commune et une identité de la société civile qui portent les valeurs de la solidarité et qui sont ainsi capables de structurer une arène publique et de rendre plausible des échanges élargis avec d'autres acteurs?

L'analyse des réseaux liés à la militance et au fait de porter une position ont approfondi et confirmé les intuitions qui étaient ressorties en creux du diagnostic : à savoir **une faiblesse du débat public et une fragilité du champ qui rend difficile la réflexion collective**. Si des actions communes existent, elles prennent souvent la forme de soutien d'un plaidoyer, qui arrive souvent par « le haut », c'est-à-dire par des ONG ou association nationales. Localement il y a du soutien, mais les réseaux capables de porter des positions communes sont très mouvants et parfois leurs limites se perdent entre des adhésions à une charte écrite et une réelle capacité des acteurs signataires à se mobiliser. Plusieurs acteurs relèvent donc le besoin de rassemblement pour faire mouvement commun, non pas pour cacher les fragilités contemporaines du champ, qui peine parfois à réactualiser ses formats d'expression et de mise en action, mais justement pour les réfléchir et les travailler ensemble.

L'engagement des acteurs sur leur territoire comme base d'un engagement régional ?

Le troisième temps de travail des ateliers cartographiques était centré sur les échelles afin de comprendre quel était le sens possible à donner à une mobilisation régionale. Un débat lié aux relations avec les Pays du Sud a traversé cet atelier, car les acteurs ont pu mettre en évidence qu'ils avaient bien sur des relations de collaborations avec des acteurs du Sud (bien qu'organisées différemment les uns des autres), mais qu'elles étaient rarement coordonnées, même si elles se passaient sur un même pays. Un besoin, qui avait déjà pu être exprimé dans d'autres espaces, de temps de partage entre acteurs agissants dans un même Pays du Sud, a été réaffirmé, mais cela a aussi déclenché un autre débat sur le fond. En effet, si aujourd'hui la vision caritative et développementaliste est mise à mal, la notion de solidarité aussi mérite d'être éclaircie et débattue, notamment vis-à-vis des enjeux contemporains des relations internationales qui se posent à nous en tant qu'acteurs d'ici et de là bas. Ce défi semble central à relever par les acteurs de la solidarité et de la coopération dans le contexte actuel, car il impacte et impactera forcément les actions de chacun. Il demande donc à être pensé collectivement et à être posé de manière politique à des échelles plus larges, comme l'échelle régionale par exemple.

La construction de problèmes publics, comme soutien à la différenciation des formes de collaboration

Ces ateliers ont mis en exergue un sentiment de fragilité du champ qui a guidé notre travail par la suite car il nous semblait que cela pouvait, a contrario, constituer un élément fondateur pour développer des espaces de co-construction. Cette fragilité est pour partie consubstantielle aux dynamiques par nature incertaines de la société civile. Mais elle a aussi fortement à voir avec des transformations structurelles (mondialisation des populations et des problèmes, comme l'illustre le changement climatique, la dégradation de l'environnement...). Dans la démarche proposée, ces **signes de fragilités constituaient autant de ressources dans lesquelles puiser pour penser collectivement les enjeux qui se posent**.

Lors du quatrième et **dernier temps de travail**, nous avons ouvert le débat à tous les acteurs qui souhaitaient y participer. Nous avons **restitué une synthèse du travail fait autour des réseaux** de collaboration en identifiant les thématiques qui émergeaient comme des enjeux à co-construire et à réfléchir ensemble et pour lesquels l'échelle régionale semblait pertinente. Notamment il nous semblait important de pointer, pour faire suite au travail sur la nature des relations, qu'il y avait un intérêt à distinguer **deux types de relations de collaboration : la**

coopération (qui implique un engagement réciproque, des temps de réflexion commune et de débats, une symétrie des positions, des actions conjointes...) **et le partenariat** (qui peut être ponctuel et qui est moins engageant). Les différents enjeux qui avaient émergé lors des ateliers autour des possibilités et du sens de collaboration entre les acteurs bretons concernaient tant des besoins de coopération sur certains aspects qu'un intérêt à réfléchir ensemble à des formes de partenariat moins engageantes et plus efficaces. De plus cela nous semblait répondre en partie à certaines des critiques qui avaient été faite au principe du « multi-acteurs », notamment par des acteurs « hors champ », c'est-à-dire dont la solidarité et la coopération ne sont pas l'activité principale, comme des acteurs économiques ou de la recherche par exemple. Effectivement à travers cette distinction, les résistances, mais aussi les déceptions par rapport aux difficultés d'un « multi-acteurs » synonyme de réelle collaboration, ont pu commencer à se déconstruire pour laisser la place à la construction **d'espace de collaborations différenciés**. Pour ces raisons nous avons présenté les différents enjeux qui ressortaient des échanges selon deux axes :

Des espaces de coopération à développer autour de débats de fond et d'orientations organisationnelles ?

Comment définir collectivement les enjeux de la solidarité dans le contexte contemporain ?
 Comment créer un espace de réflexion partagée qui réactualise notre approche de la SI ?

Comment penser des organisations territoriales souples qui favorisent le partenariat et la coopération ?

Comment passer des logiques de concurrence à des logiques de coopération face au terrain et au financement ?

Des partenariats à renforcer ou à construire ?

Comment renforcer la solidarité internationale par une réflexion collective sur les partenariats avec d'autres acteurs, notamment éducatifs (éducation à l'environnement, éducation populaire, mobilité internationale...) ? Une dynamique associative à chercher dans et hors champ ?

Comment penser le partenariat entre les collectivités et les acteurs associatifs ?

Comment penser collectivement la relation aux acteurs économiques et la mettre en débat ?

Dans le processus qui s'est construit avec ces trois ateliers d'analyse collective, nous avons pu voir se construire des relations d'interconnaissance entre les acteurs, qui ont pu confronter leurs points de vue, parfois leurs pratiques différentes, leurs identités et leurs positions. C'est dans ce changement des relations qu'on peut voir un signe de production de commun (Lascoumes, Bourhis, 1998). Nous avons pu aussi voir émerger des communs, des interrogations pressantes et aussi urgemment collectives. Il nous semble pouvoir parler à ce propos d'une émergence (ou plutôt de réémergence) de publics autour de problématiques communes susceptibles de nourrir des débats publics qui méritent des propositions d'engagement dans des espaces de débats collectifs avec des acteurs différents. C'est la définition, la validation et le partage de ces problématiques définies comme publiques, qui a eu lieu dans les ateliers de restitution et qui aura lieu dans la phase successive des journées de débat, qui nous permettra de terminer la phase de problématisation (Callon, 1968). C'est seulement suite à la construction d'un problème public qu'on pourra évaluer si tous les

acteurs pertinents sont autour de la table et comment on devrait organiser les espaces de débats pour travailler ensemble sur ces problèmes.

L'ouverture du débat était un temps nécessaire pour la mobilisation et aussi pour la mise en débat et la validation d'une première identification de ces thématiques comme problèmes publics. Une bonne participation aux ateliers de restitution (ce qui montre que le bouche à oreille a su jouer son rôle) et la qualité des débats engagés nous semble indiquer que les acteurs présents ont trouvé le sens à la démarche : ils se sont exprimés dans le débat et dans le choix collectif de priorisation des enjeux proposés. Sur chaque territoire en effet, les discussions ont été a été suivies d'un vote pour une priorisation des enjeux (quatre sur six) et un intérêt local plus prononcé pour lancer une orientation. Ces premiers « chantiers » à travailler ensemble, se sont organisés localement sur la thématique choisie (mais ils restaient ouverts à tous les acteurs régionaux).

3.3 3^{ème} étape: des rencontres régionales pour animer une réflexion collective à partir des enjeux qui font débat (février-juin 2017)

Une phase charnière pour la publicisation des débats

Afin de continuer le travail de mobilisation et de problématisation des enjeux qui avaient émergé au sein des ateliers cartographiques, nous avons organisé quatre journées de débat et de réflexion collective qui ont eu lieu sur les 4 départements, ouvertes à tous les acteurs disponibles et intéressés de la région. Notamment les acteurs qui s'étaient engagés dans les ateliers cartographiques ont assisté à plusieurs débats sur différents territoires afin de continuer la discussion autour d'enjeux qui ressortaient de leur travail d'analyse. Nous avons pu nous rendre compte qu'au fur et à mesure de la démarche des acteurs assez différents se sont appropriés les enjeux évoqués et les ont explicités aux autres participants à partir de leur vécu. **Pour continuer à soutenir une dynamique collective**, qui puisse s'appuyer sur les relations existantes et en même temps **travailler à l'émergence de « publics »** qui souhaitent participer à la définition et à la solution de problématiques communes, les rencontres régionales ont représenté une phase charnière : entre le local et le régional, avec des acteurs différents, mais suffisamment impliqués et concernés par les questions soulevées. Ces temps ont été animés avec une attention à la forme des débats et discussions pour soutenir une égalisation des positions mais aussi favoriser l'expression des divergences. C'est cette qualité du débat qui donne parfois l'impression que l'on va en profondeur des questions et qu'on peut, malgré les désaccords, et même grâce à l'expression de ces désaccords, les traiter à plusieurs. Cela développe aussi la capacité individuelle et collective à la prise de décision.

Les temps de partage autour du contexte dans lequel les acteurs agissent aujourd'hui et l'intérêt pour les thématiques ont aussi favorisé un début de « **repolitisation** » du champ avec l'identification d'enjeux collectifs. Toutefois les temps d'apprentissage et de compréhension des enjeux ne sont pas les mêmes pour tous les acteurs en fonction de leur parcours et de leur participation plus ou moins impliquée à la démarche. Reconnaître les espaces de participation comme des espaces d'apprentissage (Sintomer, 2008) veut aussi dire permettre à différents parcours d'apprentissage de se côtoyer et de s'influencer réciproquement et d'accepter une « *nécessaire pluralité des processus de subjectivation politique et de politisation* » (Neveu, 2011).

Cette émergence d'un sens commun fort a été surtout vraie pour les acteurs de la société civile, car dans cette phase, leur besoin pressant de se reconnaître collectivement et de se mobiliser à l'échelle régionale, s'est fait entendre plus particulièrement. Les collectivités, dans ce cadre ont eu plus de difficulté à identifier leur place, sinon pour se positionner à nouveau en soutien des dynamiques locales et en partenariat d'action.

Les quatre thèmes de débat qui ont été choisis sont les suivants :

- Comment définir collectivement les enjeux de la solidarité dans le contexte contemporain ?
- Comment renforcer la solidarité internationale par une réflexion collective sur les partenariats avec d'autres acteurs, notamment éducatifs (éducation à l'environnement, éducation populaire, mobilité internationale ...) ?
- Comment penser le partenariat entre les collectivités et les acteurs associatifs ?
- Comment penser des organisations territoriales souples qui favorisent le partenariat et la coopération ?

Une réactivation du sens politique des collaborations, mais une inégale appréhension des enjeux

A travers ces choix, les acteurs du champ **identifient l'enjeu des collaborations, tout en réactivant son sens politique**, par exemple en réfléchissant de manière plus stratégique à la signification et à la forme des relations à développer entre acteurs différents. Mais repolitiser les enjeux des collaborations veut aussi dire réfléchir à l'inégalité des positions et prioriser des enjeux qui peuvent varier en fonction précisément de ces positions. Dans ce cadre, réfléchir à l'organisation des collaborations devient forcément politique. Le défi à relever est celui de **penser un espace qui permette en même temps de construire des positions** et des identités d'actions liées à des positions différenciées, **tout en ouvrant des espaces** de débats, de partenariat et **de construction commune**.

« *Comment penser des organisations territoriales souples qui favorisent le partenariat et la coopération ?* ». La dernière thématique choisie préfigure la phase suivante et cherche à poser dans le débat les enjeux évoqué ci-dessus. Ils questionnent la possibilité de l'installation d'une arène publique, au sens de Dewey, au sein d'une forme institutionnalisée telle qu'une plateforme comme celle d'ABCIS. C'est pendant le débat sur cette dernière question qu'on a pu mesurer que certaines des conditions nécessaires à la formalisation et donc à l'institutionnalisation de cet espace de co-construction en expérimentation n'étaient pas encore réunies : effectivement, **l'appropriation inégale de l'enjeu de l'organisation de cet espace par les différents acteurs** rendait difficile un débat très symétrique sur cette question. Ainsi, parce que la démarche était fortement portée par un technicien de la région¹⁴, nous avons sous-estimé une complexité inhérente à la démarche liée à la position difficile de la Région, avec une triple casquette en jeu dans ces espaces : actrice de coopération, financeuse de projets de solidarités et initiatrice d'une démarche de co-construction entre acteurs et potentielle facilitatrice de cet espace dans le futur. L'engagement de l'institution régionale dans la démarche était motivé par une réelle envie de partage des débats et des questions liées à la solidarité et à la coopération, mais nous n'avons pas suffisamment partagé le sens de notre démarche et les déplacements que cela pouvait demander à l'ensemble des représentants de la région.

Lors de ces temps de débat animés, nous avons proposé aux acteurs de continuer la mobilisation, afin de s'engager dans la dernière étape de la démarche qui devait permettre de tester et valider l'organisation d'un nouvel espace de collaboration en passant par l'expérimentation de collaborations concrètes autour d'actions.

¹⁴ Il a finalement accédé à un autre poste dans un autre service pendant la démarche ce qui a pu compliqué le travail de traduction avec les autres agents du service.

3.4 4^{ème} étape : des collectifs de coordination pour éprouver les coopérations sur le fond et sur la forme (juin-décembre 2017)

Expérimenter le fonctionnement de l'arène publique pour permettre des chemins singuliers de réflexion critique

Suite au travail de diagnostic de la plateforme ABCIS et à la mobilisation des acteurs bretons de la SI et de la CI par des entretiens, des café débats, des ateliers de réflexion et des temps de discussions ouverts, nous sommes rentrés, à partir de juin, dans la phase finale de la démarche qui avait comme objectif final de préparer deux jours d'Assises en janvier 2018. L'évènement des Assises de Janvier 2018, précédemment organisées par la Région avec un certain succès mais qui devraient surtout cette fois ci dépasser la mise sur agenda pour aller vers un travail de validation et de reconnaissance de la démarche engagée. En effet la démarche de mobilisation des acteurs dans laquelle nous étions impliquées visait à donner à cet évènement public une autre teneur. Il devait être en même temps l'aboutissement d'un processus d'élaboration de communs de deux ans et le lancement d'une nouvelle forme de collaboration entre acteurs. Notamment le premier jour avait comme objectif de débattre et de prendre une décision sur un modèle d'organisation de ce nouvel espace de collaboration. Ce moment était ouvert à tous les acteurs ayant participé à au moins un des moments de la démarche de mobilisation. Le deuxième jour des Assises était pensé comme un évènement grand public, ouvert à tous, afin de poursuivre le débat autour des problèmes publics identifiés et définir des orientations d'action communes.

En amont des deux journées qui doivent clôturer la démarche, des acteurs volontaires qui s'étaient manifestés lors des rencontres régionales, se sont engagés à participer à 4 rencontres formant ainsi des **collectifs de coordination**. L'objectif de la mobilisation dans cette dernière étape était multiple. D'abord il était important de **continuer la mobilisation des acteurs sur les territoires autour des thématiques d'intérêt régional dégagées lors des précédentes phases**. Maintenir la mobilisation sur le long terme n'est pas chose aisée. Pour cette raison nous avons imaginé que les acteurs mobilisés au sein des collectifs de coordination pouvaient trouver du sens à leur engagement dans la mise en place d'actions. De plus la réalisation de petites actions à l'échelle régionale ou locale, par un ou plusieurs membres des collectifs de coordination, permettaient de continuer le débat, et de susciter une participation plus active des personnes aux débats des Assises, en récoltant aussi des avis plus larges sur ces enjeux. L'engagement des acteurs impliqués dans les collectifs de coordination, dont plusieurs étaient présents dans la démarche à partir des ateliers cartographiques, est à valoriser et nous montre aussi qu'une mobilisation dans la durée est possible si on s'appuie sur les enjeux des acteurs.

Un deuxième objectif de cette étape était d'**expérimenter des formes d'organisation à l'échelle régionale**. Afin de permettre une meilleure appropriation des enjeux liés à l'organisation d'un nouvel espace de coopération, nous avons choisi de nous appuyer, encore une fois sur la pratique. En mettant en place des actions à plusieurs sur le terrain, les acteurs volontaires ont pu tester et expérimenter différentes manières de travailler à partir d'une collaboration à l'échelle régionale. Les acteurs ont en effet mis en œuvre en très peu de temps des actions sur le terrain, démontrant leur capacité de mobilisation et de travail collaboratif autour de questions qui les préoccupent. Ces expériences permettaient progressivement d'identifier les atouts et les faiblesses des différents types de collaboration régionale, ce qui allait permettre aux acteurs impliqués de pouvoir exprimer un choix conscientisé lors de la première journée des Assises.

Le troisième objectif était bien celui de **préparer l'animation des deux journées des Assises** avec les acteurs des collectifs de coordination. Toutefois, à notre sens, ce qui primait dans la réflexion autour de l'événement était, dans notre conception, le fait que l'engagement des acteurs soit mis en valeur et que leur capacité à réfléchir collectivement les enjeux qui les concernent permette à chacun de se positionner.

Nous avons donc conçu une animation de ces temps qui combinait trois types de temps de travail collectif de manière flexible et toujours en fonction de l'avancement de l'ensemble des acteurs (pour ne laisser personne derrière) :

- des temps de travail par thématique pour organiser les actions et en faire le bilan ;
- des temps de travail de réflexivité sur comment les actions s'organisent car elles sont des tests aux formes de collaborations possibles ;
- des temps de préparation des Assises.

L'hypothèse de l'institutionnalisation d'une dynamique de mobilisation à l'épreuve des résistances au changement : retour des représentations et inquiétudes sur la maîtrise du processus

Découlant du processus de mobilisation initié, il s'agissait dans notre conception d'organiser à terme une arène publique, où il était nécessaire de bien penser la place de chaque partie concernée, dans une perspective de démocratie délibérative imbriquant des formes de représentativité avec des formes de démocratie directe (Sintomer, 2011). Deux conceptions ont progressivement émergé pendant cette phase qui ont nourri plusieurs échanges avec la Région Bretagne qui a progressivement souhaité reprendre pleinement son rôle d'initiateur d'action publique. Ainsi, dans notre proposition, passer par une expérience commune d'actions qui s'organisent à différentes échelles, mais autour d'enjeux communs, définis ensemble et devenus ainsi publics, visait à construire une organisation souple qui épouse les motivations et les intérêts des acteurs à collaborer. A contrario, penser une organisation à partir d'un point de vue « technique » vise à une efficacité des échanges mais prend le risque d'en cristalliser la réalité à partir d'un prisme forcément influencé par les formats existants. Ce qui explique par exemple une facilité à proposer à nouveau des systèmes de représentation classiques, comme cela a été le cas dans certains moments de débat. Partir de la pratique permet au contraire d'inventer des nouvelles formes, hybrides, qui s'adaptent à la réalité et qui sont faciles à faire évoluer en fonction des besoins, car on ne les fige pas a priori dans un cadre, mais elles sont le résultat d'un processus instituant fondateur.

Pendant cette phase plusieurs éléments de tension sont apparus qui ont amené à notre progressif retrait de la démarche, suite à un désaccord sur comment elle devait se dérouler : il nous paraissait délicat d'incarner à des moments proches les deux positions décrites précédemment. Dans cette phase nous avons vu s'impliquer dans les ateliers des salariés d'association, qui n'étaient que peu présents auparavant. Ce changement de personnes, impliquées au nom d'une même structure a pu parfois être compliqué à gérer notamment du point de vue de l'appropriation du sens de la démarche. Le moment de la prise de décision sur la forme à donner au nouvel espace de coordination approchant, des acteurs ont essayé de déployer des stratégies individuelles, alors que l'objectif était celui de penser une stratégie collective. Effectivement au cours de la démarche certains éléments pointés amenaient à penser des possibles changements à venir : plusieurs acteurs associatifs ou publics avaient été identifiés comme fédérateurs et capables de jouer le rôle de « tête de réseau » et/ou de passeurs proposant une organisation de réseau souple et fondée sur des relations de proximité et de facilitation. Cela posait donc la question de réorganisations possibles de l'existant, notamment dans les relations privilégiées entre la Région et certains acteurs

associatifs. Ces changements n'avaient pas été évoqués directement ni vraiment anticipés et cela provoqua donc des tensions.

Toutefois l'élément déclencheur de notre retrait de l'animation des derniers temps de la démarche a été une divergence croissante avec les équipes régionales sur les enjeux de cette dernière phase. Le temps des Assises Régionale de Janvier 2018 était en effet considéré par la Région comme un événement qui devait être représentatif de l'institution et de son engagement sur la scène publique. Pour cette raison, il demandait une organisation et une anticipation importante. Cette temporalité était en désaccord avec le rythme de la démarche, dans lequel l'enjeu prioritaire était celui d'arriver à préparer une prise de décision la plus collective et co-construite possible, en accompagnant les acteurs à une prise de conscience de tous les enjeux que cette décision impliquait. La méthode que nous avons choisie et qui prévoyait de penser la forme organisationnelle à partir des pratiques de collaborations autour des actions, n'était pas suffisamment rassurante pour l'équipe régionale qui travaillait parallèlement à l'organisation des Assises et avait besoin d'éléments précis, concrets mobilisables pour l'organisation des Assises. Suite à cette divergence de point de vue, qui s'est révélée au fur et à mesure de l'avancement de cette dernière étape, nous avons décidé de nous mettre en retrait et de confier les derniers temps d'animation aux agents régionaux qui, par ailleurs, auraient été les facilitateurs du nouvel espace de coopération.

Conclusion

La durée et l'ampleur de cette expérience en font en soi un vrai laboratoire d'une politique publique engagée dans le débat avec la société civile organisée. On peut retenir en effet que la Région Bretagne a fait le pari, dans un contexte marqué par le retrait notoire des soutiens à la SI de plusieurs collectivités territoriales et les assauts peu rassurants de discours réactionnaires, d'aller de l'avant dans ce chantier complexe mais essentielle de la démocratie participative. En soi il s'agit d'une vraie expérimentation avec ses avancées mais aussi ses limites. Au titre des avancées, la mobilisation, le développement d'espaces d'interconnaissance et des pratiques de coopération, la prise de conscience de la faible consistance sociale et politique des coopérations à l'échelle régionale, et en corollaire dans le contexte contemporain assez délétère, les enjeux de l'installation d'un dialogue sur le sens de l'échelon régional et le renforcement d'un champ. Mais les expérimentations peinent souvent à s'instituer dans le paysage français, à accéder à un plein travail de reconnaissance (Souchard, Bonny, 2015). L'enjeu n'est pourtant pas l'affaiblissement du pouvoir représentatif mais l'émergence de vrais espaces publics construits à partir des problèmes des acteurs ce qui ne peut être effectif que dans une temporalité et une dynamique dialogique d'apprentissages réciproques.

Aussi à l'issue de ce travail plusieurs nœuds gagneraient à être démêlés et mis au travail dans de nouveaux chantiers souhaitant renforcer la dimension participative des politiques publiques.

Au sein de l'institution régionale, un travail inachevé autour des sens et des finalités de la participation

Nous avons beaucoup insisté sur les enjeux de déplacement du débat à la française sur la participation. Cette ouverture des sens de la participation a fait l'objet par certains aspects d'un travail en interne, mais qui reste assez inabouti et inégalement intériorisé par nos différents interlocuteurs. La question d'une formation stimulante en interne, en amont de ce type démarche, mérite ici d'être posée. En effet comme le souligne G. Gourgues en analysant les démarches participatives « innovantes » au sein des institutions régionales, « *les innovations et les démarches d'expérimentation ne sont suffisantes à elles seules pour s'ancrer et ancrer un changement institutionnel* ». **Sans portage politique et sans l'engagement de certains acteurs le risque est de tomber dans un processus infini d'innovations toujours à reconduire**, avec « *une nécessité de réaffirmer sans arrêt sa pertinence et son intérêt sans que les innovations soient l'occasion d'un apprentissage collectif qui pourrait faire évoluer les règles routinières de l'institution* » (Gourgues, 2012). Comme le rappelait également A. Mazeaud (2013), il y a le risque que la participation des citoyens reste considérée comme un trouble dans la « *distribution ordinaire du pouvoir local entre élus et technicien. La participation des citoyens mettrait en tension la légitimité électorale des élus et l'expertise technique des techniciens* ». Pourtant toute une série de travaux pointent également l'influence très positive d'expériences participatives sur le fonctionnement administratif du fait d'une mise en prise directe avec la société civile, sur le contenu des décisions et des politiques publiques, sur la publicisation de problèmes... (Mazeaud, 2013). Mais jusqu'où les collectivités territoriales qui s'engagent dans les chantiers de la participation sont-elles prêtes à aller, d'autant qu'elles engagent ces chantiers avec plusieurs casquettes et sur le

modèle de l'appel d'offre : l'appel à un tiers facilitateur peut se muer en rappel à l'ordre de sa position de prestataire ? Dès lors comment construire en amont un vrai travail de réflexion partagée et installer un contexte de confiance réciproque qui nous paraît essentiel à ce type de démarche?

Une contextualisation inachevée et qui a différé certaines questions : la place des collectivités territoriales et les marges de manoeuvre

Nous sommes revenues assez longuement sur les liens complexes des collectivités territoriales avec la SI et les enjeux contemporains d'autonomisation de la CI. Ces données constituent a posteriori une toile de fond assez essentielle mais qui ont été largement sous-estimées dans nos discussions. Certes les collectivités territoriales sont venues débattre avec les associations de leurs coopérations mais les premières considèrent peu ou prou que le domaine de la CI est un domaine réservé ce qui n'a jamais été clairement explicité dans les débats. De fait quel peut être le sens de l'interpellation de la société civile réclamant « de penser le partenariat entre les collectivités territoriales et les acteurs associatifs » ?

Les collectivités territoriales qui ont, par ailleurs, leur propre agora, et envisagent de définir une charte sur les modalités de soutien à la vie associative construisent une politique publique à côté et pendant le temps de l'expérimentation. Malgré l'intérêt exprimé par la démarche, seule la Région Bretagne restera présente à l'ensemble des réunions, s'impliquant dans les groupes de travail alors que, dès la phase des Rencontres Régionales, leurs collègues sont de moins en moins présents. Cela pose la question de l'approfondissement de la contextualisation et la problématisation de la participation avec les acteurs initiateurs de politique publique.

Pour autant, comme nous l'avons également souligné sur certaines dimensions il y a aujourd'hui de vrais enjeux de réciprocité entre société civile et Région Bretagne pour autant que cette dernière accepte de sortir d'une maîtrise pleine et entière de la politique publique, ce qui est l'enjeu de la délimitation d'une action publique conjointe.

Légitimer et mobiliser la société civile dans sa diversité, versus les faux semblants du « multi-acteurs »

Nous avons souligné à maintes reprises le nœud gordien qu'a représenté dans le cadre de la plateforme la référence au « multi-acteurs ». Nous sommes parvenues progressivement à déconstruire son évidence (caractère faussement consensuel, tout le monde peut venir à égalité...) et à pointer l'enjeu des identités d'action dans les espaces collectifs. A contrario cela contribuait également à indifférencier la société civile dans un ensemble plus vaste et aux contours incertains alors même que l'essentiel des soutiens financiers régionaux lui est destiné, par exemple. Dans les arènes participatives, redonner une consistance publique au débat devient un enjeu fort alors que le monde associatif est lui-même fragilisé par une crise de l'engagement et que s'opposent parfois l'expertise des ONG et les mobilisations de citoyen à citoyen dans la SI.

De ce point de vue la création d'agoras, non pas à priori, mais qui se créent par le biais de mobilisations progressives et incarnées est essentielle. Elle vise à essayer de dépasser la contradiction pointée par B. Jouve « *l'institutionnalisation de la participation démocratique pose comme question fondamentale la délimitation du système d'action. Le rapport de force se construit autour de la reconnaissance par le politique de certains acteurs : des représentants.*

Une fois cela fait, ces représentants sont conduits à agir dans le champ du politique et à observer ses normes notamment en matière d'interaction, de hiérarchie des positions. Peu de place à la remise en question même, non seulement de cette hiérarchie, mais aussi des valeurs qui structurent les choix collectifs (2007) ». Pour autant nous avons aussi tenté parfois de la pointer, particulièrement en interrogeant le rôle de la CASI, qui se définit et est reconnue en parallèle par la Région Bretagne comme représentante des associations de la SI en Bretagne. Mais pour autant nous ne sommes pas parvenues à installer un vrai débat contradictoire avec la Région sur ce sujet, ce qui aurait pu éviter ensuite certaines impasses. Ce point permet, à contrario, de souligner que pourtant la question de la reconnaissance diverse et ouverte de leaders se trouve posée dans ces scènes publiques. Comment la société civile peut-elle progressivement s'organiser sur des bases coopératives et prendre à bras le corps son organisation dans le cadre d'une action publique conjointe ? Quel rôle peut jouer l'institution pour soutenir ce mouvement ? Ainsi nous avons à plusieurs reprises interpellé la région à ce sujet, lorsque l'investissement des acteurs dans les collectifs de coordination s'est posé. Des propositions ont été faites (en termes d'indemnisation de frais de déplacement), mais elles gagneraient à être réfléchies et étayées.

Bibliographie

Agrikoliorsky Eric, Filleule Olivier, Mayer Nonna, 2005, *L'altermondialisme En France, la longue histoire d'une nouvelle cause*, Flammarion.

Akrich M., Callon M., Latour B. (éd.), Sociologie de la traduction : textes fondateurs, Paris, Mines ParisTech, les Presses, « Sciences sociales », 2006.

Audoux, C., Gillet, A., 2011, " Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction", *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (43).

Banovich E., 2016, La démarche du CT Eau et gouvernance comme expérimentation de la plus value des démarches « participatives » pour la construction des politiques publiques, doc non édité pour la région Bretagne, 39p.

Blatrix Cécile, 2009/2, « La démocratie participative en représentation », *Sociétés contemporaines*, n°74, p.97-119.

Boidin Bruno, Djeflat Abdelkader, 2016/3, « Présentation, mutations et questions autour de la coopération décentralisée », *Mondes en développement*, n°175, p.7-22.

Bonny Yves, 2015, « Les recherches partenariales participatives : ce que chercher veut dire » in P. Lyet, *Les recherches-actions collaboratives, une révolution de la connaissance*, Rennes, presses de l'EHESP.

Bresson Maryse, 2007/2, « Peut-on parler d'un échec de la participation dans les quartiers « sensibles » en France ? Réflexion sur la pluralité des attentes et les confusions autour de ce thème », *Pensée plurielle* (n° 15), p. 121-128.

Bresson M., 2014, « La participation : un concept constamment réinventé », *Socio-logos* [En ligne], 9 | 2014, mis en ligne le 04 mars 2014, consulté le 27 février 2018. URL : <http://journals.openedition.org/socio-logos/2817>

Buton et alii, « Vers un agenda de recherche sur les politisations ordinaires au sein de la sociologie politique française »

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001.

Carrel Marion, 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions, 274 p.

Castells M., 1998, *La société en réseaux, l'ère de l'information*, Fayard.

Cefai Daniel, 2016, « *Publics, problèmes publics, arènes publiques... Que nous apprend le pragmatisme ?* », *Questions de communication*, n°30, p. 25-64.

Collovald Annie, dir., 2002, *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur le militantisme de solidarité internationale en faveur du Tiers Monde*, Rennes, Pur.

Dardot Pierre, Laval Christian, 2010/1, « Du public au commun », *Revue du Mauss*, n°35, p.111 à 122.

De Leener Philippe, 2013/1, « Le partenariat contre l'altérité ? Comment sous couvert de partenariat, le déni de ce qui rend autre se renouvelle dans les impensés de la solidarité internationale », *Monde en développement*, n°161, p.79-92

Ferrando Y Puig J., Petit G., 2016, « Les usages de la réflexivité dans l'entreprise participative, un enjeu identitaire aux implications pratiques, théoriques et marchandes, n°16, p.19 à 43.

Freys Jean, 2004/4, « La solidarité internationale, une profession ? Ambivalence et ambiguïtés de la professionnalisation », *Revue Tiers Monde*, n°180, p.735-772.

Fuks S., (non daté) "Facilitation Systémique de Processus Collectifs, Le facilitateur, un artisan de contextes focalisé sur la promotion de processus de créativité collective", texte non édité.

Gallet Bertrand, 2005/1, « Les enjeux de la coopération décentralisée », *Revue internationale et stratégique*, n°57, p.61-70.

Godin Julie, 2013/1, « Initiatives populaires de solidarité internationale en Wallonie et à Bruxelles : portraits et enjeux d'une coopération à taille », *Monde en développement*, n°161, p.19-32.

Gonin Patrick, 2010, « Des voix sur la solidarité internationale. Voyage au cœur d'une association. Entretien avec les salariés du GRDR », *Hommes et migrations*, (en ligne), 1286-1287 le 29 mai 2013, URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1718>.

Gourges Guillaume, 2015/3, « La participation publique, nouvelle servitude volontaire ? », *Hermès La revue*, n°73, p.83-89.

Gourges Guillaume, 2013, « Gouvernamentalité et participation. Lectures critiques », *Participations*, n°6, p.5-33.

Gourges G., 2012, "Les fonctionnaires participatifs: les routines d'une innovation institutionnelle sans fin(s)", *Socio-logos*, 7.

Hameth Ba Abdoul, 2010, « Reconstitution territoriale et co-développement. L'exemple de la diaspora sénégalaise », *Hommes et migrations*, (en ligne), 1286-1287 le 29 mai 2013, URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1718>.

Jouve B., 2007, "Gouvernance, démocratie participative et diversité culturelle : quels enjeux pour les villes", document pour le PREDAT Ile de France, 27 mars 2007.

Lascoumes Pierre, Le Bourhis Jean-Pierre, 1998, Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures. In: *Politix*, vol. 11, n°42, Deuxième trimestre. Définir l'intérêt général. pp. 37-66

Mazeaud A., Sa Vilas Boas M.H., Bethomé G-E-K., 2012/1, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », *Participation*, n°2, p.5-29.

Nicolas-Lestrat P., *Le travail du commun*, Editions du Commun, 2016.

Morandi Franc, 2002, *Pratiques et logiques en pédagogie*, Nathan Université.

Neveu, Catherine, 2011, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, vol. 1, no. 1, 2011, pp. 186-209.

Pasquier Romain, 2012, « Quand le local rencontre le global : contours et enjeux de l'action internationale des collectivités territoriales », *Revue française de l'administration*, n°141, p.167-182.

Pirotte Gauthier, 2013/1, « Les initiatives populaires de solidarité internationale : un laboratoire d'études de la coopération internationale ? », *Monde en développement*, n°161, p.7-18.

Rosanvallon P., 2008, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Seuil.

Roziar Emmanuelle, 2010/2, « John Dewey, une pédagogie de l'expérience », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, (n° 80-81), p. 23-30.

Ryfman Philippe, 2013/1, « Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre « exception française » en Europe ? », *Monde en développement*, n°161, p.63-78.

Sintomer, Yves, 2008, « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, vol. 31, no. 3, pp. 115-133.

Sintomer, Yves, 2011, « *Délibération et participation : affinités électives ou concepts en tension ?* », *Participations*, n°1, 2011, pp.239-275.

Souchard N., Bonny Y, 2015, « La recherche-action coopérative, une voie contributive aux productions de la société civile », http://www.participation-et-democratie.fr/sites/default/files/article_souchard-bonny_mars_2015.pdf.

Souchard N., Bonny Y., 2015, *Des fabriques du social aux nouvelles fabriques de sociologue. La construction du laboratoire de recherche-action dans la cité*, rapport pour le programme de recherche ASOSC.

Souchard N., 2014, « Trajectoires d'alternatives et régimes d'innovations sociales. Des mobilisations citoyennes à la périphérie de l'Etat providence ? », dans l'ouvrage de Higelé et Lhuillier, *L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société*, Presses universitaires de Nancy.

Souchard N., Bonny Y, 2013, *La fabrique du social. Expérimentation et innovation sociale*, rapport pour le programme de recherche ASOSC.

Souchard N., col. Banovich E, 2013, *Les coopérations acteurs-chercheurs à l'épreuve de la gestion intégrée de l'eau*, rapport dans le cadre de la convention CCB-Creseb, région Bretagne.

Szczepanski-Huillery Maxime, 2005/2, « L'idéologie tiers-mondiste ». Construction et usages d'une catégorie intellectuelle en « crise », *Raisons politiques*, n°18, p.27-48.

Talpin J, 2016, *Community organising. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux USA*, *Raison d'agir*, col. Cours et Travaux.

Vermersch P., 1994, *L'entretien d'explicitation*, ESF éditeur, 1994.)